

PA-APR 594  
15A 7789 0

**RAPPORT FINAL**

---

---

---

---

**DIRECTIVES POUR L'INCORPORATION  
DU ROLE DES GENRES  
DANS LES PROJETS AGRICOLES  
DU GROUPE DE LA BANQUE**

**PAR:  
Jeanne Koopman**

---

---

---

**JUILLET 1992  
PREPARE PAR:  
DIVISION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT  
BUREAU POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT  
AGENCE INTERNATIONLE POUR LE DEVELOPPEMENT  
CONTRET NUMERO PDC-0100-Z-00-9044-00**

**GENESYS**

PA-ABL-594

**DIRECTIVES POUR L'INCORPORATION  
DU ROLE DES GENRES  
DANS LES PROJETS AGRICOLES DU GROUPE DE LA BANQUE**

**Jeanne Koopman  
GENESYS**

**Février 1992**

## TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION . . . . .	1
1.1	Le rôle des genres est une variable économique . . . . .	1
1.2	Terminologie de base . . . . .	2
1.3	Objectifs des directives . . . . .	2
1.4	Elaboration des directives . . . . .	3
1.5	Organisation et utilisation des directives . . . . .	3
1.6	Secteur agricole . . . . .	3
1.7	Politique et prêts du Groupe de la Banque dans le secteur agricole . . . . .	4
2	IDENTIFICATION DU PROJET . . . . .	6
2.1	Fiche de projet . . . . .	6
2.2	Examen de genre . . . . .	8
3	PREPARATION DU PROJET . . . . .	10
3.1	Renseignements sur le contexte . . . . .	11
3.2	Renseignements sur la zone du projet . . . . .	13
3.3	Cultures vivrières . . . . .	20
3.4	Cultures d'exportation . . . . .	23
3.5	Irrigation . . . . .	26
3.6	Elevage . . . . .	28
3.7	Recherche agricole . . . . .	30
3.8	Vulgarisation agricole . . . . .	32
3.9	Approvisionnement en facteurs de production . . . . .	34
3.10	Commercialisation des cultures . . . . .	36
3.11	Crédit . . . . .	37
3.12	Foresterie . . . . .	40
3.13	Pêcheries . . . . .	43
4	EVALUATION DU PROJET . . . . .	46
5	SUPERVISION ET SUIVI DU PROJET . . . . .	47
5.1	Suivi de la participation par sexe . . . . .	47
5.2	Suivi de l'impact du projet par sexe . . . . .	48
6	RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET ET RAPPORT DE POSTEVALUATION . . . . .	49

**DIRECTIVES POUR L'INCORPORATION  
DU RÔLE DES GENRES  
DANS LES PROJETS AGRICOLES DU GROUPE DE LA BANQUE**

## **1 INTRODUCTION**

### **1.1 Le rôle des genres est une variable économique**

La notion de renforcer le rôle de la femme dans le développement repose sur les principes suivants:

- le principe de l'efficacité économique
- le principe de l'équité

Les hommes et les femmes contribuent tous les deux au développement. Ils jouent un rôle différent mais apportent dans les deux cas des contributions importantes. Les gouvernements peuvent aider à augmenter la productivité des femmes et des hommes par le biais de politiques, de programmes et de services appropriés.

Lorsqu'on met l'accent sur la distinction entre les hommes et les femmes pendant la collecte de données et sur l'amélioration des avantages réservés aux femmes pendant la conception d'un projet, ce n'est pas pour isoler ou pour mettre en marge les hommes. En identifiant les différences principales entre le rôle des hommes et celui des femmes dans la société, nous pouvons mieux comprendre leurs besoins et contraintes respectifs en relation avec l'accès aux ressources et le contrôle des ressources. Ces éléments jouent un rôle fondamental dans le succès ou l'insuccès d'un projet.

Il s'impose de considérer le rôle des genres comme étant une variable économique. L'expérience acquise dans tous les secteurs indique que le fait de tenir compte du rôle des genres lors de la conception et de l'exécution d'un projet permet aux femmes et aux hommes d'exercer un meilleur contrôle sur leurs revenus et ressources. Il a même été démontré, lorsque les femmes jouissent d'un accès égal aux ressources économiques, qu'elles les investissent dans des activités qui leur permettent d'atteindre une meilleure productivité que les hommes. En améliorant l'accès des femmes aux ressources productives, on peut obtenir les résultats suivants:

- augmentation de la production
- amélioration de la qualité du produit
- utilisation plus efficace des crédits
- amélioration de l'amortissement des crédits
- amélioration de l'éducation familiale
- amélioration de la nutrition de la famille

- amélioration de la santé de la famille
- réduction de la mortalité juvénile et infantile
- réduction du taux de fécondité

## **1.2 Terminologie de base**

L'inclusion des questions de genre dans l'élaboration des projets nécessite l'utilisation d'un certain nombre d'idées et d'expressions clés, que nous définissons ci-dessous:

### **Rôle des genres**

L'idée du rôle des genres se rapporte à des comportements socialement acquis qui sont souvent spécifiques à une culture particulière. Il convient de faire une distinction entre le rôle des genres et la question de sexe, qui est un fait biologique. Le rôle des genres peut évoluer et changer.

### **Questions de genre**

Quand nous parlons des questions de genre, il s'agit de prendre en considération lors de la conception d'un projet les différents rôles et responsabilités des femmes et des hommes. Cela est nécessaire du fait que les hommes et les femmes participent à différents types d'activités économiques et sociales, possèdent différentes sources de revenus, jouissent d'un accès différent aux ressources et, enfin, exercent un contrôle différent sur les ressources.

### **Analyse de genre**

L'analyse de genre comporte deux étapes. La première consiste à identifier et à décrire les différents rôles et responsabilités des genres dans la zone d'un projet. La deuxième étape concerne la détermination des contraintes et des possibilités qui résultent des différences entre les rôles des genres. L'analyse de genre fournit les renseignements nécessaires pour réduire ou éliminer les contraintes et pour exploiter les possibilités.

## **1.3 Objectifs des directives**

L'objet de ces directives consiste à aider les chargés de projet de la Banque africaine de développement à appliquer les questions de genre dans la planification et la conception d'un projet en effectuant une analyse de genre approfondie de toutes les composantes du projet. A mesure que se déroule la planification, l'analyse de genre révèle les incidences positives et négatives du projet proposé sur les femmes et les hommes.

L'identification des incidences directes et indirectes attendues sur les rôles et les responsabilités économiques et sociaux des femmes et des hommes aidera les chargés de projet à suggérer des modifications à apporter aux activités du projet ou de nouvelles activités à ajouter. De telles améliorations de la conception du projet serviront à augmenter la viabilité du projet et à réduire le risque d'insuccès.

En plus, les directives aideront les chargés de projet à identifier les données clés à rassembler pendant le cycle des projets. Ces données seront utilisées par la suite pour évaluer le succès des projets.

#### **1.4 Elaboration des directives**

Les directives sont le résultat d'un travail de collaboration qui a réuni des spécialistes des Départements programmes d'action, des Départements opérations et du Département central de projets de la BAD. L'élaboration des directives s'est déroulée en deux phases:

- Analyse des procédures et du portefeuille de la Banque avec des entrevues avec le personnel.
- Présentation et expérimentation des directives avec des spécialistes de la Banque pendant les séances de formation.

#### **1.5 Organisation et utilisation des directives**

Les directives suivent le cycle des projets de la BAD, tel que présenté dans le Manuel des opérations. Elles sont destinées à permettre aux chargés de projet de commencer à explorer les questions de genre suffisamment tôt dans le cycle des projets pour exercer un impact important sur la conception des projets. Une attention particulière est accordée dès le départ à l'identification et à la collecte de renseignements spécifiques au rôle des genres qui seront par la suite incorporés dans diverses sections du rapport d'évaluation de projet.

Les directives examinent phase par phase le type de collecte et d'analyse de données nécessaire à chaque étape de la conception et de l'exécution d'un projet. La conduite de ces phases est séquentielle mais plusieurs itérations se produisent pendant la conception d'un projet, offrant chaque fois la possibilité d'examiner les données, de confirmer les renseignements et d'analyser les interventions proposées avec les responsables du pays membre et pareillement avec les hommes et les femmes dans la zone du projet. En négociant un projet avec les responsables du pays membre, les chargés de projet ont la possibilité de soulever des questions de genre fondamentales et donc, en ce qui concerne les politiques économiques et sociales des pays membres, de contribuer à un changement positif.

#### **1.6 Secteur agricole**

C'est un fait reconnu que les femmes et les hommes jouent tous les deux un rôle indispensable dans les systèmes africains de petites exploitations agricoles. Cependant, d'autres facteurs importants sont moins évidents, par exemple le contenu spécifique de leur rôle respectif dans diverses régions, la nature précise de leur emploi du temps et leur degré d'autonomie et d'interdépendance. En l'absence de connaissances approfondies dans ces domaines, les planificateurs risquent de proposer des activités

de projet susceptibles d'exercer des incidences négatives non voulues ou de présenter peu de chances de succès.

Dans la société comme dans ses systèmes d'exploitation, les relations entre les femmes et les hommes conditionnent non seulement le comportement économique mais aussi les options économiques. Afin de prévoir l'impact des activités de projet sur les hommes et les femmes en tant qu'agents économiques ayant des contraintes et des responsabilités différentes, les planificateurs et les administrateurs de projet doivent comprendre les incidences économiques des relations entre les femmes et les hommes.

Dans la plupart des pays africains, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de quitter les zones rurales ou de pratiquer l'agriculture à temps partiel. Etant donné que le système de petites exploitations dépend de plus en plus des aptitudes techniques et commerciales des femmes qui pratiquent l'agriculture, la conception des projets devra se baser de plus en plus sur une compréhension des rôles, des responsabilités et des contraintes qui déterminent la disponibilité des femmes pour accomplir leur travail, ainsi que leur productivité et leur motivation de participer aux activités d'un projet.

Une meilleure compréhension des questions de genre servira à aider les planificateurs à concevoir des projets destinés à répondre aux besoins des éléments de la population qui sont sensibles à la pauvreté, par exemple les ménages dirigés par une femme. Elle facilitera également une analyse plus réaliste des incidences écologiques des rôles et responsabilités changeants des femmes et des hommes qui pratiquent l'agriculture, l'élevage et la pêche.

### **1.7 Politique et prêts du Groupe de la Banque dans le secteur agricole**

Les directives se basent sur les principes énoncés dans la Déclaration de la politique du secteur agricole de la Banque et, en particulier, sur l'importance accordée par la Déclaration à l'amélioration de la qualité des projets financés par la Banque par le biais de l'élaboration de mesures destinées à augmenter la participation de groupes cibles importants tels que les femmes et les exploitants à faibles ressources à la planification et à l'exécution des projets. Les directives reflètent également le souci de la Banque d'améliorer la capacité des institutions publiques et privées dans les Pays membres régionaux (PMR) de répondre aux besoins prioritaires des petits producteurs dans le secteur agricole.

La distribution sous-sectorielle des prêts de la BAD consentis à l'agriculture a évolué entre les années 70 et 80, bien que les changements indiqués ci-dessous à l'Encadré 1 soient moins importants qu'ils ne le semblent au premier abord (voir la discussion ci-dessous).

**POURCENTAGE DE PRETS DE LA BANQUE  
CONSENTI AUX SOUS-SECTEURS AGRICOLES**

<b>Sous-secteur</b>	<b>1968-1979</b>	<b>1980-1988</b>
Développement rural intégré	15%	17%
Cultures vivrières et irrigation	31%	13%
Cultures de rapport et d'exportation	29%	16%
Elevage	5%	10%
Foresterie	1%	6%
Pêcheries	1%	3%
Infrastructure	15%	7%
Ouverture de crédits	3%	15%
Ajustement sectoriel	0%	13%

**ENCADRÉ 1**

La diversité de plus en plus grande du portefeuille agricole est mise en relief par le volume croissant de prêts à l'ajustement sectoriel et d'ouverture de crédits agricoles au cours des années 80 qui se sont caractérisées par des problèmes de dette. Ces deux catégories de prêt représentent cependant des crédits de type "parapluie" qui profitent à une grande gamme de sous-secteurs agricoles.

Bien que les prêts à l'ajustement sectoriel et l'ouverture de crédits agricoles ne soient pas traités séparément dans les directives présentes, plusieurs questions de genre dont il faut tenir compte en concevant ces types de prêt ont été examinées aux sections 3.1 et 3.2 ci-dessous et dans la discussion approfondie au sujet des questions de genre sous-sectorielles à la section 3, y compris une discussion spécifique sur l'octroi de petits prêts aux exploitantes et aux exploitants à la section 3.10. Finalement, les questions institutionnelles liées à l'ouverture de crédits, en particulier concernant l'analyse et amélioration de l'aptitude des institutions de financement du développement à aborder les questions de genre, sont examinées en détail dans les directives du secteur industriel et peuvent fournir des renseignements utiles pour la planification de l'ouverture de crédits agricoles.

La section 3 de ces directives examine dans le détail toutes les autres catégories de projet du portefeuille de prêts agricoles de la Banque. Chaque sous-section sur les catégories de projet spécifiques et sur les types de volet de projet mis en relief dans la déclaration de la politique de la Banque — recherche, vulgarisation, approvisionnement en intrants et commercialisation — présente une liste de contrôle de questions à poser pour guider l'analyse de genre du sous-secteur. La liste est suivie d'une discussion sur la pertinence de l'analyse de genre à la conception des projets.

## **2 IDENTIFICATION DU PROJET**

### **2.1 Fiche de projet**

Lorsqu'un projet est offert au Groupe de la Banque pour financement, le chargé de projet prépare une fiche de projet initiale se basant sur les renseignements disponibles. A ce stade, il y a lieu d'inclure un examen des questions de genre qui s'appliquent au projet. Il convient de mettre ces questions en relief dans les sections suivantes de la fiche de projet:

#### **Contexte du projet**

Le chargé de projet devrait chercher des données de base désagrégées par sexe sur le secteur agricole dans son ensemble et sur les sous-secteurs pertinents au projet. L'Encadré 2 présente des suggestions concernant le type de données à rassembler à ce stade.

#### **QUESTIONS DE GENRE S'APPLIQUANT AU CONTEXTE DU PROJET**

- Le pourcentage de femmes et d'hommes en milieu rural classés comme étant économiquement actifs dans le secteur, y compris une évaluation de l'exactitude des données de recensement sur la participation des femmes.
- Le pourcentage de ménages dirigés par une femme en milieu rural.
- La participation relative des femmes et des hommes aux sous-secteurs visés par le projet, ainsi que leurs responsabilités respectives: cultures vivrières, cultures d'exportation, transformation et commercialisation des cultures, élevage, pêcheries.
- La représentation relative des hommes et des femmes en tant que clients ou responsables des principales institutions agricoles, par exemple dans la recherche agricole, la vulgarisation et les crédits de campagne.

#### **ENCADRÉ 2**

Si de tels renseignements ne sont pas compris dans la documentation disponible, l'Unité pour la femme et le développement sera peut-être en mesure d'aider à trouver les renseignements nécessaires. Dans le cas probable où l'on ne peut pas obtenir tous les renseignements requis au niveau de la Banque, le chargé de projet devrait signaler à l'agence du PMR qui a soumis la proposition de projet que des types spécifiques de renseignements et de données désagrégées par sexe seront recherchés pendant la phase de préparation. La Banque peut soit demander au PMR de les fournir à la mission de préparation, soit financer une étude qui précède la mission de préparation afin d'obtenir les renseignements, soit charger la mission de préparation de les rassembler.

## **Justification du projet**

S'il est évident d'après les données disponibles que les femmes sont actives dans les sous-secteurs visés par le projet, il conviendra d'en tenir compte en faisant spécifiquement allusion aux femmes et aux hommes qui pratiquent l'agriculture, l'élevage, etc., lorsqu'on décrit la justification du projet.

Les objectifs du projet devraient spécifiquement mentionner les femmes et les hommes. L'Encadré 3 cite quelques exemples.

### **INCLUSION DE LA QUESTION DE GENRE DANS LES OBJECTIFS DU PROJET**

- Un objectif qui consiste à augmenter les revenus au niveau du ménage devrait inclure une spécificité de genre, par exemple: "augmenter les revenus du ménage et de l'individu, y compris les revenus de la femme provenant de la vente de cultures vivrières et ceux de l'homme provenant de la vente de bétail".
- Un objectif qui consiste à augmenter la production d'une ou de plusieurs cultures spécifiques devrait mentionner le fait que certaines cultures sont essentiellement des cultures de rapport pour les hommes ou les femmes ou encore des cultures produites par les hommes ou par les femmes ou par les deux pour la consommation familiale.
- Si les objectifs des volets spécifiques du projet sont précisés, il conviendra de mentionner d'une manière explicite les hommes et les femmes, par exemple: "l'appui institutionnel aux services de vulgarisation comprendra une formation sur les méthodes de faire parvenir aux exploitants et aux exploitantes les innovations et les renseignements techniques les plus pertinents à leurs responsabilités respectives en agriculture et élevage".

#### **ENCADRÉ 2**

## **Avantages du projet**

En fonction des renseignements disponibles sur leurs rôles et responsabilités respectifs, les avantages attendus du projet devraient se rapporter d'une manière explicite aux hommes et aux femmes qui pratiquent l'agriculture.

Les avantages peuvent comprendre:

- fournir des engrais et des pesticides aux producteurs de cultures vivrières (qui peuvent être, dans ce cas, essentiellement des femmes)
- prévoir une formation à l'intention des exploitants et des exploitantes sur la technologie de la conservation des sols et des ressources en eau

- faire participer les villageois et les villageoises aux organisations locales afin de faciliter l'aménagement du territoire, la commercialisation des cultures, la distribution des crédits, etc.

## **Risques**

Il convient de noter dans cette section tous les risques qui peuvent être différents pour les hommes que pour les femmes en raison de la différence entre leurs responsabilités respectives concernant les approvisionnements du ménage, leur accès respectif aux ressources, leur emploi du temps respectif ou, enfin, leurs sources de revenu respectives. Il y a lieu de faire un effort spécial pour identifier le risque que certaines des activités proposées pourraient déplacer les femmes de leurs activités traditionnelles de formation de revenu dans l'économie rurale — la production, la transformation et la commercialisation de cultures vivrières.

## **2.2 Examen de genre**

Lorsque la fiche de projet a été rédigée, il convient d'examiner le projet et de le placer dans une catégorie qui reflète l'importance relative des questions de genre dans la détermination de son impact économique et social sur les femmes et les hommes. (Il y a lieu également d'appliquer cet examen de genre aux projets reçus par le Groupe de la Banque à une phase ultérieure du cycle des projets.)

L'Unité pour la femme et le développement a préparé des directives pour aider les chargés de projet à conduire un examen de genre.

L'impact d'un projet sur le bien-être économique et social des hommes et des femmes peut être négatif ou positif. Dans les projets qui exerceront vraisemblablement des incidences directes ou indirectes négatives sur la productivité, les revenus, le travail ou la santé des hommes ou des femmes, il s'impose de prévoir une analyse de genre à chaque étape du cycle des projets.

Dans le secteur agricole, la plupart des projets exigeront une bonne analyse de genre pendant la phase de conception. Les hommes et les femmes en milieu rural exécutent un mélange compliqué d'activités individuelles et conjointes, agricoles et non agricoles, avec un niveau variable d'autonomie et de dépendance vis-à-vis de la contribution du mari ou de la femme et des autres membres de la famille. Ceci étant le cas à travers l'Afrique, les projets qui interviennent dans plusieurs aspects des activités individuelles ou conjointes des hommes et des femmes dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche ou en dehors de l'exploitation sont susceptibles d'exercer un certain impact négatif ou positif sur l'autre sexe. Dans un tel cas, les analyses de genre et la prise en considération des questions de genre lors de la conception des volets du projet peuvent contribuer énormément à la viabilité et à la durabilité du projet.

Si les documents disponibles pendant la phase d'identification ne décrivent pas dans suffisamment de détail le rôle des genres dans les systèmes d'exploitation de la zone du projet, les termes de référence de l'équipe de préparation du projet peuvent inclure des instructions sur la conduite des

analyses de genre nécessaires pendant la mission de préparation. Les questions présentées ci-dessous dans la section sur la préparation des projets sont destinées à aider à formuler les termes de référence d'une mission de préparation.

Si les questions de genre soulevées par le projet proposé sont particulièrement difficiles alors qu'on dispose de trop peu de renseignements sur le rôle des genres dans la zone du projet pour pouvoir guider ou orienter convenablement l'équipe chargée de la préparation, une étude de l'impact sur le rôle des genres dans les systèmes d'exploitation de la zone du projet peut être commandée avant la phase de préparation. Cette étude devrait normalement couvrir les thèmes présentés à l'Encadré 4.

#### ETUDE DE L'IMPACT SUR LE ROLE DES GENRES

Une étude de l'impact sur le rôle des genres dans le secteur agricole devrait le plus souvent comprendre les aspects suivants du rôle des genres dans les systèmes d'exploitation de la zone du projet:

- la division de la main-d'oeuvre et des responsabilités par sexe et par type de champ, culture, activité d'élevage et activité en dehors de l'exploitation
- les différences de genre concernant l'accès aux ressources familiales et communautaires et le contrôle de ces mêmes ressources
- les différences de genre concernant le contrôle de la production
- les différences de genre concernant les sources de revenu
- les différences de genre concernant la responsabilité de fournir les services et les articles qui sont produits au niveau du ménage ou achetés et qui sont nécessaires au bien-être de la famille
- les contraintes s'opposant spécifiquement à l'accès probable des femmes ou des hommes aux activités et aux avantages du projet (par exemple: emploi du temps, transport, garde des enfants, restrictions légales)
- la possibilité d'ajouter des activités complémentaires ou de modifier la conception des activités existantes afin de réduire les contraintes spécifiques au rôle des genres et/ou de profiter des rôles spécifiques des genres de manière à augmenter la productivité et la production des femmes et des hommes
- les incidences probables de chaque volet du projet sur le rôle et le bien-être économiques des hommes et des femmes

#### ENCADRÉ 4

Lorsqu'il existe dans la zone du projet des différences de revenu importantes, l'étude de l'impact sur le rôle des genres devrait répartir les participants éventuels au projet en deux ou trois catégories de revenu afin de déterminer dans quelle mesure les incidences probables sur les tranches aisée,

moyenne et pauvre de la population seront vraisemblablement différentes. Si des incidences négatives sur les groupes économiquement faibles sont identifiées, il faudra réviser les volets du projet et/ou planifier des interventions atténuantes.

### **3 PREPARATION DU PROJET**

L'étape de la préparation représente un point critique auquel le chargé de projet peut injecter un souci des questions de genre dans le projet. Bien que l'emprunteur soit la partie principale chargée de la préparation du projet, le chargé de projet peut participer à la planification des études de faisabilité et à la définition des termes de référence de la mission de préparation. Dans les deux cas, il convient de rassembler des données désagrégées par sexe et d'aborder les questions de genre liées aux volets du projet.

Les objectifs d'une mission de préparation consistent normalement à rassembler et à vérifier les renseignements nécessaires à l'évaluation du projet, à identifier les domaines où des études complémentaires seront peut-être nécessaires et à raffiner et à élaborer la conception des volets du projet.

Du point de vue du rôle des genres, les objectifs de la mission devraient consister:

- à obtenir tous les renseignements spécifiques au rôle des genres sur le contexte et la zone du projet qui seront nécessaires pour assurer l'efficacité de la conception du projet
- à analyser les volets du projet et, le cas échéant, à modifier leur conception en fonction des résultats de l'analyse de genre effectuée par la mission
- à identifier les incidences positives et négatives possibles du projet sur les femmes et les hommes

Une méthode d'approche possible pour conduire l'analyse de genre pendant la mission de préparation consiste à affecter un spécialiste du rôle des genres dans le secteur agricole à l'équipe de préparation. Cependant, même si un spécialiste du rôle des genres fait partie de l'équipe, les termes de référence de chaque spécialiste technique devront comprendre la responsabilité d'identifier les principales questions de genre concernant les volets du projet dont le spécialiste assurera la conception. Le spécialiste du rôle des genres pourra alors assurer pendant la mission une formation pratique et sur le tas concernant l'analyse des questions de genre.

Une autre approche consiste à répartir la responsabilité de l'analyse de genre parmi tous les membres de l'équipe de préparation. Lorsque les spécialistes techniques sont conscients des principales questions de genre dans leur discipline et/ou ont reçu une formation sur l'analyse de genre sectorielle, les termes de référence de chaque membre de l'équipe peuvent inclure la responsabilité de conduire une analyse de genre et une évaluation de l'impact des activités du projet dans son domaine d'expertise, alors que le chef d'équipe sera chargé d'assurer la résolution de toutes les questions de genre pertinentes.

Cette section contient des directives approfondies sur le type d'information à inclure dans une analyse de genre portant sur les systèmes d'exploitation traditionnels, l'économie rurale ou les institutions agricoles. Elle examine par la suite l'applicabilité de l'analyse de genre à la conception des activités du projet.

Les deux premières sous-sections mettent l'accent sur les renseignements qu'il y a lieu de comprendre dans les sections des rapports de préparation et d'évaluation sur le contexte et la zone du projet. Les autres sous-sections présentent des directives spécifiques pour les projets ou les volets portant sur les cultures vivrières, les cultures d'exportation, l'irrigation, l'élevage, la recherche agricole, la vulgarisation, les systèmes d'approvisionnement en facteurs de production et de commercialisation, le crédit, la foresterie et les pêcheries.

### **3.1 Renseignements sur le contexte**

#### **Tendances macro-économiques**

Au niveau national, les renseignements sur le contexte comprennent le plus souvent une analyse des tendances macro-économiques et des questions relatives au secteur agricole. Cette analyse reflète de plus en plus les effets des objectifs et des politiques en matière d'ajustement structurel. Afin d'analyser la différence entre l'impact exercé sur les femmes et les hommes dans le secteur agricole par les politiques d'ajustement structurel et par les tendances des prix sur le marché international, il faut combiner les renseignements sur les tendances du prix à la production des principales cultures vivrières et d'exportation avec les renseignements sur le sexe des exploitants qui produisent et contrôlent ces cultures. Cette méthode permet d'analyser les incidences des changements de prix attribuables aux politiques sur les revenus d'hommes et de femmes qui sont spécifiques au rôle des genres.

#### **Main-d'oeuvre agricole**

Il convient de présenter les renseignements nationaux et agricoles tirés des recensements qui portent sur la distribution par sexe de la main-d'oeuvre du secteur agricole puis d'évaluer la validité de ces renseignements. Il y a lieu d'inclure des données désagrégées par sexe sur la distribution de la main-d'oeuvre entre les grandes entreprises agricoles et les petites exploitations et d'indiquer le pourcentage de la population rurale qui pratique surtout l'élevage ou la pêche traditionnelle.

La distribution socioéconomique des petits exploitants, des éleveurs et des pêcheurs devrait être décrite par des statistiques indiquant la distribution des exploitations de diverses tailles, l'importance des troupeaux ou d'autres indicateurs de la distribution des revenus et des richesses. Il convient de décrire aussi la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des tranches relativement pauvres de la population.

Il y a lieu d'identifier le pourcentage de ménages dirigés par une femme dans chacune des principales régions agricoles du pays et d'examiner rapidement l'impact du déficit de main-d'oeuvre masculine sur l'aptitude des ménages dirigés par une femme à pratiquer l'agriculture et l'élevage.

## **Systemes d'exploitation**

Les renseignements rassemblés sur le contexte du secteur agricole devraient conduire à un petit profil régional des principales cultures vivrières et d'exportation et mettre en relief les différences importantes entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le contrôle de la production, de la transformation et de la commercialisation des cultures. Il y a lieu d'inclure également une petite description similaire du rôle des hommes et des femmes dans les secteurs de l'élevage et de la pêche.

On peut résumer les différences régionales en un ou deux paragraphes, comme dans l'exemple suivant:

Dans le nord du pays les hommes et les femmes produisent conjointement les aliments de base destinés à la consommation familiale mais les recettes provenant de la vente de l'excédent reviennent exclusivement aux hommes, ainsi que toutes les recettes de la vente des cultures d'exportation. Les revenus individuels des femmes proviennent de la vente d'aliments préparés ou d'autres activités non agricoles.

Par contraste, dans le sud du pays les cultures vivrières sont contrôlées par les femmes bien que les hommes les aident au moment du défrichage et dans d'autres tâches. Dans cet exemple, les revenus des femmes sont supérieurs et les femmes ont la responsabilité d'acheter ou de produire tous les aliments consommés par la famille. Les principales sources de revenu des hommes sont la production des cultures d'exportation et le travail salarié occasionnel.

## **Institutions du secteur agricole**

Les renseignements rassemblés sur les institutions agricoles devraient inclure des données désagrégées par sexe qui permettront de répondre aux types de question suivants:

- Quelle est la composition par sexe du service de vulgarisation agricole (avec une répartition entre les économistes domestiques et les agents de terrain)?
- Quelle est la répartition par sexe des exploitants qui reçoivent un crédit de campagne agricole? Quels critères l'institution applique-t-elle pour octroyer les crédits?
- Quelle est la politique des institutions de recherche agricole concernant la composition par sexe des exploitants qui participent aux essais au niveau de l'exploitation?
- Quelles organisations existe-t-il — par exemple, coopératives, associations villageoises, organismes d'entraide — et quelle est la participation relative des femmes et des hommes à chacune de ces organisations? Quelles fonctions ces organisations remplissent-elles du point de vue des exploitants?

D'autres questions relatives aux institutions sont présentées dans les sections sur les sous-secteurs agricoles spécifiques.

## **Sources d'information**

Des données macro-économiques et démographiques sont normalement disponibles auprès des services gouvernementaux de statistique et de recensement. Le plus souvent, ce type de données a également été rassemblé et parfois analysé par des organismes associés au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'Organisation internationale du travail (OIT) et par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux tels que la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le Rapport de l'UNICEF sur la situation de la femme et de l'enfant contient souvent des données désagrégées par sexe qui sont très utiles pour l'analyse de genre du secteur agricole. Les unités pour la femme et le développement au sein des ministères gouvernementaux et des entreprises parapubliques, ainsi que les Ministères des affaires de la femme, représentent d'autres sources possibles de renseignements spécifiques sur le rôle des genres. En plus, ces unités et ministères seront peut-être en mesure de suggérer des organisations non gouvernementales (ONG) qui ont mené des études pertinentes ou qui ont travaillé avec des groupes de femmes en milieu rural.

Les bibliothèques constituées dans le pays hôte par les bailleurs de fonds bilatéraux tels que l'USAID et la NORAD peuvent également contenir des renseignements sur le rôle des genres dans les systèmes d'exploitation de la région et d'autres données pertinentes. Au niveau universitaire, les facultés de sociologie rurale, d'agriculture et de sciences agro-économiques peuvent être une bonne source d'information sur le pays ou même sur la zone du projet, ce qui est vrai aussi des sociétés d'études locales.

### **3.2 Renseignements sur la zone du projet**

L'ordre des sujets examinés ici suit le format de la section du rapport d'évaluation sur la zone du projet.

#### **Population de la zone du projet**

L'examen des questions relatives à la population et à la main-d'oeuvre devrait inclure des renseignements sur les tranches d'âge, les ethnies et la proportion des ménages dirigés par une femme dans la zone, avec, dans la mesure du possible, une répartition entre les ménages dirigés par une femme de facto, où le mari est absent le plus souvent mais envoie des fonds, et les ménages dirigés par une femme de jure, où la contribution masculine est faible ou inexistante. Plus tard, dans la discussion sur les institutions de la zone du projet, il y aura lieu d'évaluer dans quelle mesure les ménages dirigés par une femme bénéficient des services agricoles.

Les caractéristiques socioéconomiques et de genre et la distribution des tranches économiquement aisée, moyenne et faible de la population dans la zone du projet devraient être examinées et résumées dans cette section.

## **Régime foncier et utilisation des terres**

Il convient d'examiner les questions relatives à l'accès réel aux terres et à l'autorité sur l'utilisation de ces terres de la part des femmes et des hommes dans les systèmes de succession patrilinéaire et matrilinéaire de la zone du projet. S'il est considéré que les femmes jouissent d'un "accès libre" aux terres, il y aura lieu d'examiner les limites imposées sur le type de culture qu'elles ont le droit de produire sur les terres. Dans plusieurs régions, on accorde des terres aux femmes pour la production de cultures vivrières mais elles n'ont pas le droit d'y planter certaines cultures d'exportation ou de rapport dont les hommes ont traditionnellement le monopole.

Cette section devrait contenir aussi des renseignements de base sur l'environnement de la zone du projet, en décrivant l'état des ressources foncières et en eau, les sources d'énergie et les problèmes d'approvisionnement en bois de feu et les effets des facteurs écologiques positifs ou négatifs sur la productivité et le temps de travail des femmes et des hommes.

## **Systèmes d'exploitation**

Il convient d'incorporer dans les rapports de préparation et d'évaluation une sous-section sur les systèmes d'exploitation et les méthodes de gestion agricole dans la zone du projet de sorte que le projet puisse mieux tenir compte des rôles et des responsabilités spécifiques aux hommes et aux femmes dans les systèmes d'exploitation de la zone du projet.

Il y a lieu de rassembler des renseignements de base sur le rôle des genres dans les principaux types de système d'exploitation de la zone du projet et plus précisément sur quatre aspects importants des ménages agricoles:

- la division par sexe de la main-d'oeuvre agricole et non agricole
- le rôle des genres dans le contrôle des ressources et les investissements
- le rôle des genres dans la satisfaction des besoins familiaux
- le rôle des genres dans le contrôle de la production et des revenus

L'analyse de ces données facilitera l'identification des contraintes spécifiques au rôle des genres qui peuvent limiter la participation des femmes ou des hommes aux activités proposées dans le cadre du projet. Il conviendra d'examiner ces questions dans la section sur les volets du projet. Une compréhension du rôle des genres dans le système d'exploitation peut également révéler des activités de projet possibles se basant sur le rôle et les responsabilités des genres.

Jusqu'à récemment, les données et les renseignements décrivant le rôle des genres dans les systèmes d'exploitation spécifiques ont été relativement rares. Ils existent de plus en plus souvent, cependant, dans les études menées par les universités et les instituts agricoles locaux. Ces études sont souvent disponibles dans les bibliothèques de l'ONU et des bailleurs de fonds dans le pays hôte, où le personnel pourra parfois renvoyer l'équipe de préparation à des chercheurs qui ont travaillé dans la zone du projet. Des données pertinentes peuvent également être disponibles auprès du Ministère de l'agriculture et des instituts nationaux de recherche.

Si les renseignements nécessaires ne sont pas complets ou ne sont pas disponibles, l'équipe de préparation devrait charger son agronome, ses agro-économistes, ses spécialistes de l'élevage et de l'irrigation et ses autres experts, ainsi qu'un spécialiste de l'anthropologie ou de la sociologie rurale, de rassembler des données désagrégées par sexe sur chaque domaine d'expertise. Des renseignements préliminaires sur le rôle des genres dans l'agriculture et l'élevage peuvent être obtenus auprès des agents de vulgarisation agricole et des organisations non gouvernementales qui travaillent avec les villageois dans la zone du projet.

Il est important de charger les membres de la mission de préparation de tenter d'organiser des réunions non officielles avec de petits groupes d'hommes et de femmes dans la zone du projet afin de déterminer la division par sexe de la main-d'oeuvre et de la responsabilité de produire les cultures vivrières et de rapport, d'entretenir et de commercialiser le bétail et de participer à des activités importantes non agricoles qui contribuent aux revenus de la famille ou de l'individu. Les réunions mixtes devraient être suivies d'autres réunions plus petites avec les femmes ou les hommes afin de pouvoir confirmer ou approfondir les renseignements relatifs aux activités proposées dans le cadre du projet.

Les questions présentées aux Encadrés 5 à 8 peuvent aider à orienter la discussion.

**QUESTIONS A POSER POUR ANALYSER  
LA DIVISION PAR SEXE DE LA MAIN-D'OEUVRE**

- Quelles sont les cultures considérées comme étant celles des hommes ou des femmes ou produites conjointement pour la consommation familiale?
- Quel est le calendrier agricole des principales cultures vivrières et de rapport et qui assure quelles tâches?
- Quel est le calendrier type de la main-d'oeuvre quotidienne assurée par les hommes et les femmes pendant la principale campagne agricole et pendant le reste de l'année? Il convient d'inclure toute forme de travail: agricole, non agricole et ménager (cuisine, approvisionnement en eau, réparation de la maison).

**ENCADRÉ 5**

Le calendrier agricole aidera les planificateurs de projets à identifier les contraintes pesant sur la main-d'oeuvre saisonnière et les possibilités d'augmenter les activités rémunératrices des femmes et des hommes. L'horaire de la main-d'oeuvre quotidienne facilitera une évaluation plus exacte des incidences des activités proposées sur la quantité de main-d'oeuvre assurée par les femmes et les hommes.

### ROLE DES GENRES DANS LES INVESTISSEMENTS ET LE CONTROLE DES RESSOURCES

- Qui prend les décisions relatives à la gestion de l'exploitation telles que la date de défrichage, de plantation, etc., et concernant la répartition des tâches? (Il conviendra d'inclure une répartition par culture ou par type de champ si les hommes et les femmes contrôlent différentes cultures.)
- Qui investit dans les facteurs de production, l'outillage et la santé animale pour les différents cultures et animaux?
- Qui a accès aux crédits, à la formation, aux journaliers et à d'autres ressources susceptibles d'augmenter la productivité?
- Qui prend les décisions relatives à la superficie des terres consacrées aux cultures d'exportation, aux cultures vivrières destinées à la commercialisation et aux cultures vivrières destinées à la consommation familiale?

#### ENCADRÉ 6

### ROLE DES GENRES DANS LE CONTROLE DE LA PRODUCTION ET DES REVENUS

- Qui contrôle l'utilisation des différents types de culture produits?
- En ce qui concerne les cultures destinées surtout à la consommation familiale, qui a le droit de vendre les excédents qui dépassent les besoins de la famille?
- En ce qui concerne les cultures et les animaux ou les produits animaux destinés surtout à la commercialisation, qui contrôle les recettes de leur vente?
- Quelles sont les principales sources de revenu au niveau du ménage et qui exerce le contrôle majeur sur chacune de ces sources?
- Dans quelle mesure les différentes sources de revenu varient-elles au cours de l'année?

#### ENCADRÉ 7

Il est important d'identifier les sources de petites recettes qui contribuent régulièrement aux revenus annuels. Très souvent, les exploitants et même les exploitantes elles-mêmes ne tiennent pas compte de ces revenus obtenus par les femmes mais ils peuvent contribuer énormément à la sécurité alimentaire de la famille. Si une exploitante dit qu'elle ne gagne pas de revenu, on peut lui

demander de préciser les produits alimentaires qu'elle achète normalement et la source de l'argent qu'elle dépense pour faire ces achats.

#### ROLE DES GENRES DANS LA SATISFACTION DES BESOINS FAMILIAUX

- Qui s'occupe des principaux types de dépense au comptant pour subvenir aux besoins de la famille, par exemple en achetant des aliments de base quand les stocks de subsistance sont épuisés, des légumes et des épices pour les sauces, du poisson sec, de la viande, des vêtements, du matériel scolaire, des médicaments, etc.?
- Qui s'occupe de la production des cultures vivrières destinées à la consommation familiale?
- Qui s'occupe de l'achat des facteurs de production et de l'outillage pour les cultures et le bétail?
- Qui s'occupe du bois de feu pour la préparation de repas et de l'eau pour la consommation familiale?
- Qui s'occupe de la construction et/ou de la réparation de la maison?

#### ENCADRÉ 8

Les Encadrés 7 et 8 présentent quelques questions à poser pour obtenir des renseignements sur la nature et la portée des responsabilités économiques distinctes des femmes et des hommes dans la zone du projet afin de permettre à l'équipe de préparation d'apprécier l'importance des revenus individuels des femmes en tant qu'élément séparé des revenus de la famille.

Ce type d'analyse de genre permet à l'équipe de préparation de mieux cibler les participants au projet et d'identifier les contraintes spécifiques au rôle des genres pesant sur la capacité et la motivation des femmes et des hommes de participer à divers types d'activité de projet.

Par exemple, si l'objectif du projet est d'augmenter la production alimentaire, les planificateurs peuvent identifier la population cible de diverses activités du projet en analysant la répartition des tâches pour divers types de culture. Si les principaux producteurs des cultures vivrières sont les femmes, les planificateurs identifieront par la suite les contraintes particulières aux femmes telles que leur dépendance envers les hommes en matière d'accès aux terres, leur accès restreint à la main-d'oeuvre familiale et/ou journalière, leur accès restreint à la vulgarisation et aux crédits et, enfin, les contraintes commerciales liées à leurs responsabilités domestiques. On pourra alors concevoir ou modifier des activités du projet en vue de réduire ces contraintes.

Les connaissances au sujet du rôle et des responsabilités spécifiques des femmes et des hommes peuvent également révéler de nouveaux projets possibles pour répondre aux objectifs du projet. Par exemple, la compréhension des responsabilités des hommes et des femmes concernant la production

de cultures spécifiques et/ou la sélection de semences permettra aux chercheurs agricoles de mieux comprendre les préférences et les connaissances des exploitants concernant la résistance à la sécheresse, les cycles de maturation et les caractéristiques de stockage et de maladie des variétés de plantes traditionnelles.

### **Ménages à faibles ressources**

Dans les communautés rurales qui présentent un degré important de disparité au niveau de la distribution des revenus et des biens, une autre analyse de genre sera peut-être nécessaire pour mieux comprendre les contraintes particulières aux hommes et aux femmes dans les ménages disposant de faibles ressources. Outre les questions de base sur la main-d'oeuvre agricole, le contrôle des ressources, les revenus et les dépenses, les questions présentées à l'Encadré 9 peuvent être posées:

#### **ANALYSE DU ROLE DES GENRES DANS LES MENAGES A FAIBLES RESSOURCES**

- Quelles sont les contraintes spécifiques pesant sur les exploitants et les exploitantes dans les ménages agricoles disposant de faibles ressources?
- Dans les ménages relativement pauvres, les femmes et/ou les hommes sont-ils obligés de travailler pour des exploitants relativement aisés ou dans des micro-entreprises non agricoles à faible rendement afin de nourrir leur famille?
- Existe-t-il des technologies ou des facteurs de production peu coûteux qui pourraient aider à augmenter la productivité de la main-d'oeuvre associée à la production des aliments de subsistance chez les agriculteurs relativement pauvres à tel point que les avantages dépassent ceux associés à la main-d'oeuvre journalière?
- Les associations locales telles que les groupes de femmes et les clubs de crédit ont-elles des membres qui viennent de ménages à faibles ressources? Le projet pourrait-il faciliter leur adhésion ou les aider à organiser des groupes similaires entre eux?

#### **ENCADRÉ 9**

### **Ménages dirigés par une femme**

L'économie rurale se caractérise dans certains cas par l'exode rural des hommes, conduisant à une proportion importante de ménages dirigés par une femme (plus de 20 pour cent). En cas pareil, il convient de compléter l'analyse de genre du ménage agricole type en posant une série de questions similaires à des femmes qui dirigent leur propre ménage. Il y a lieu cependant de faire une distinction entre les ménages dirigés par une femme qui reçoivent régulièrement des fonds envoyés par des parents masculins et ceux qui n'ont pas d'accès à de tels fonds, vu que leur situation socioéconomique respective peut être très différente. Les questions présentées à l'Encadré 10 peuvent aider à guider cette analyse.

### ANALYSE DES MENAGES DIRIGES PAR UNE FEMME

- Sur quelles ressources familiales les ménages dirigés par une femme exercent-ils un contrôle et à quelles ressources sociales ces ménages ont-ils accès?
- En ce qui concerne la gestion des systèmes d'exploitation, existe-t-il une différence entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme?
- Quelles sont les contraintes particulières aux ménages dirigés par une femme (par exemple, manque d'accès à la main-d'oeuvre familiale masculine ou à la traction animale pour le défrichage des champs)?
- Comment les femmes essaient-elles de surmonter ces contraintes (par exemple, en engageant de la main-d'oeuvre ou en utilisant des ânes plutôt que des boeufs pour la traction animale)?
- Comment le projet peut-il s'attaquer aux besoins spéciaux de tous les ménages dirigés par une femme et en particulier à ceux des ménages dirigés par une femme qui sont menacés par la pauvreté?

#### ENCADRÉ 10

Ces questions peuvent pousser la mission de préparation à concevoir des activités spécifiques ou des dispositions spéciales pour les ménages dirigés par une femme, par exemple en leur permettant d'utiliser des crédits de campagne agricole pour engager de la main-d'oeuvre ou en incorporant les ânes dans un volet de traction animale.

#### Organisations locales et nationales

Il conviendra de rassembler systématiquement des renseignements sur l'existence, les fonctions et la composition par sexe des organisations telles que les associations villageoises, les coopératives, les groupes religieux, les organisations non gouvernementales, les groupes de crédit, etc., afin de déterminer les possibilités de faire participer les bénéficiaires éventuels à la conception du projet, d'informer les communautés des activités du projet et d'identifier de nouvelles modalités pour distribuer les avantages du projet. Les organisations nationales telles que les organisations de femmes à caractère professionnel, religieux, social ou politique seront peut-être en mesure de fournir des renseignements et un appui à la conception et à l'exécution du projet.

#### Facteurs culturels et religieux

Il conviendra d'obtenir auprès des hommes et des femmes qui pratiquent l'agriculture des renseignements sur les pratiques culturelles et religieuses s'opposant à la participation des femmes aux associations villageoises, aux coopératives ou à d'autres activités susceptibles d'intéresser les deux sexes. On peut conduire séparément des entrevues avec des femmes afin de déterminer de

quelle manière elles pensent qu'il serait possible de s'attaquer à certaines contraintes d'ordre social et culturel.

### **Institutions et services agricoles dans la zone du projet**

Les sous-sections sur les institutions et les services agricoles dans la zone du projet devraient inclure des données désagrégées par sexe sur la clientèle et le personnel. Les entrevues avec les exploitants peuvent aider à déterminer dans quelle mesure les femmes et les hommes ont accès aux services institutionnels. Les questions sur le rôle des genres dans les activités institutionnelles, ainsi que sur l'importance relative accordée par ces activités aux cultures, à l'élevage et aux aspects techniques, pourront aider à déterminer dans quelle mesure les services gouvernementaux répondent aux besoins des exploitants et des exploitantes qui ont été identifiés dans l'analyse de genre du système d'exploitation.

Les sous-sections présentées ci-dessous sur les cultures d'exportation, l'élevage, la recherche agricole, la vulgarisation, le crédit, la foresterie et les pêcheries contiennent des exemples de questions à poser lors de la collecte de renseignements auprès des institutions spécifiques.

### **3.3 Cultures vivrières**

L'analyse de genre préliminaire des systèmes d'exploitation de la zone du projet facilitera la conception d'activités relatives aux cultures vivrières qui profiteront aux exploitants et aux exploitantes. Il conviendra de poser au niveau des ménages et pareillement au niveau de la communauté les questions complémentaires présentées aux Encadrés 11 et 12.

#### **ANALYSE DES MENAGES AGRICOLES: CULTURES VIVRIERES**

- Quelles cultures vivrières sont considérées comme celles des femmes ou comme celles des hommes?
- Lorsque les cultures vivrières sont produites conjointement par les hommes et les femmes, la majeure partie de la production est-elle destinée à la consommation familiale?
- Si la production des cultures vivrières présente un déficit, qui aura la responsabilité d'acheter un complément d'aliments de base?
- Que consomme la famille quand les stocks d'aliments de base sont épuisés? Qui fournit ces aliments de substitution? Comment?
- Si la production excédentaire est vendue, à qui reviendront les recettes? (La réponse peut varier selon la culture.)

#### **ENCADRÉ 11**

## **Conséquences pour la conception du projet**

Une analyse du rôle des genres dans la sécurité alimentaire du ménage aidera l'équipe de préparation à diriger l'aide du projet vers les exploitants et les exploitantes qui s'occupent de la production des cultures susceptibles de présenter un déficit et des aliments de substitution.

Les projets sur les cultures vivrières devraient présenter des avantages tels que la recherche, la vulgarisation, des facteurs de production améliorés, des crédits et/ou un appui à la transformation ou à la commercialisation des cultures produites et contrôlées par les femmes ainsi que des cultures de base produites conjointement ou surtout par les hommes. Les cultures des femmes sont souvent considérées comme des "cultures mineures" mais, normalement, ces cultures fournissent des substances nutritives importantes pour la famille entière. Elles constituent en plus la principale source de revenu personnel de l'exploitante.

Les questions présentées à l'Encadré 12 devraient fournir également une indication, du point de vue des hommes et des femmes, des incitations à participer aux activités du projet ayant pour objet d'augmenter la production de divers types de culture vivrière. Si, par exemple, le projet augmente le travail assuré par les femmes dans les champs de la famille alors que les hommes contrôlent tous les excédents, les femmes seront peut-être peu motivées de fournir le travail supplémentaire à moins que la famille n'ait un problème de sécurité alimentaire. Ce serait particulièrement vrai si le travail supplémentaire avait pour effet de réduire le temps dont disposaient les femmes pour conduire d'autres activités de production alimentaire. Si, en revanche, le projet fournit aux femmes des connaissances et des facteurs de production qu'elles peuvent appliquer aux cultures contrôlées par elles, elles seront vraisemblablement disposées à participer aux activités.

## **ANALYSE COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE: CULTURES VIVRIERES**

- **Quelle est la proportion approximative des ménages dans la zone du projet qui sont incapables de produire des quantités suffisantes d'aliments de base pour satisfaire les besoins de la famille? Quelle est la proportion de ces ménages qui sont également incapables d'acheter des quantités suffisantes pour combler leur déficit?**
- **La proportion des ménages dirigés par une femme qui ont un déficit alimentaire est-elle plus élevée que celle de tous les ménages qui ont un tel déficit?**
- **Pendant combien de jours ou de semaines les ménages à faibles ressources se passent-ils normalement des aliments de base au moment de la soudure?**
- **Quelles structures communautaires ou gouvernementales existe-t-il pour aider les ménages qui ont un déficit alimentaire?**
- **Les services de vulgarisation agricole de la zone font-ils parvenir aux exploitantes des renseignements techniques appropriés et des facteurs de production améliorés pour les cultures vivrières des femmes?**
- **Existe-t-il dans la zone des services ou des technologies pour aider les femmes dans la transformation et le stockage des aliments?**
- **De quelle manière la commercialisation en gros et au détail des cultures vivrières est-elle organisée dans la zone du projet? Quel rôle les femmes jouent-elles dans la commercialisation?**
- **Les contraintes au niveau de la transformation, du stockage, des transports et/ou de la commercialisation ont-elles pour effet de limiter la production de cultures vivrières par les femmes ou les hommes?**

### **ENCADRÉ 12**

#### **Conséquences pour la conception du projet**

Si les petits agriculteurs relativement pauvres dans la zone du projet ne sont pas en mesure de produire la plupart de leurs besoins alimentaires de base, il y aura lieu de signaler aux organes de décision l'impact négatif possible sur les exploitants pauvres d'une politique de prix ayant pour effet d'augmenter le prix des aliments ou de faire osciller les prix saisonniers.

Si un grand nombre de familles pauvres ne disposent pas de terres suffisantes pour subvenir aux besoins alimentaires de base de leur ménage sans utiliser des engrais ou des semences améliorées, les planificateurs du projet pourront prendre en considération la possibilité d'accorder des crédits permettant d'acheter les facteurs de production nécessaires pour augmenter la production alimentaire destinée à la consommation familiale. Si les emprunteurs ont suffisamment de revenus provenant d'une activité non agricole ou de la main-d'oeuvre occasionnelle pour rembourser un prêt, les exploitants et les exploitantes à faibles ressources pourront décider eux-mêmes s'ils ont intérêt à

acheter des facteurs de production à crédit et à produire leurs propres aliments ou plutôt à acheter les aliments qu'ils ne peuvent pas produire sans recourir à des facteurs de production améliorés.

Si une contrainte principale s'opposant à l'aptitude des femmes à augmenter leur production et vente de cultures vivrières réside dans un manque de capacité de transformation ou un mauvais accès aux marchés en raison de l'emplacement de leur village, un examen de ces questions au moment de la préparation du projet servira peut-être à identifier le besoin de prévoir un volet ou un sous-volet sur la transformation, le stockage ou la commercialisation des aliments afin d'augmenter la production et la sécurité alimentaires dans le pays ou la région. Il y aura lieu de faire participer les commerçants actuels et pareillement les exploitants à la conception de nouvelles activités de commercialisation.

### **3.4 Cultures d'exportation**

La plupart des cultures d'exportation produites par les petits agriculteurs en Afrique sont contrôlées par les hommes. Les femmes profitent de la production de cultures d'exportation dans une mesure qui varie selon le contexte mais les projets destinés à intensifier la production des cultures d'exportation contrôlées par les hommes présentent souvent des risques pour les femmes. Le premier risque concerne souvent une augmentation des tâches assurées par les femmes sans qu'elles reçoivent en récompense des avantages proportionnels. Par conséquent, les projets sur les cultures d'exportation devraient exiger une bonne analyse de genre et une conception qui tient compte du rôle des genres.

L'Encadré 13 suggère des questions pour guider l'analyse de genre de la production de cultures d'exportation par les petits agriculteurs.

### ANALYSE DES MENAGES AGRICOLES: CULTURES D'EXPORTATION

- Les cultures d'exportation visées par le projet sont-elles essentiellement ou exclusivement des cultures des hommes ou des femmes? Qui prend les décisions relatives à la production? Qui contrôle la production et les recettes de la vente?
- Est-il acceptable sur le plan culturel pour une femme mariée ou une femme qui dirige son propre ménage de produire pour son propre compte les principales cultures d'exportation de la zone du projet?
- Quelles autres contraintes s'opposent à la production de cultures d'exportation par les femmes (par exemple: l'accès aux ressources financières, aux services de vulgarisation, à la technologie, aux marchés, aux terres)?
- Quels types et quantités d'appui les femmes mariées sont-elles traditionnellement censées fournir à leur mari pour la production et la transformation des cultures d'exportation contrôlées par les hommes?
- Les nouvelles méthodes de production de cultures d'exportation introduites par le projet auront-elles pour effet d'augmenter la quantité de travail que les hommes sont susceptibles d'attendre de leur femme et de leurs filles?
- Quelles possibilités existe-t-il pour introduire des cultures d'exportation que les exploitantes pourront produire et contrôler pour leur propre compte?

#### ENCADRÉ 13

#### Conséquences pour la conception du projet

Les femmes sont souvent censées travailler sur les cultures d'exportation de leur mari à titre de main-d'oeuvre familiale bien que la quantité de travail non rémunéré que la femme doit à son mari puisse se limiter à certaines tâches. Ces limites peuvent être déterminées en posant des questions bien conçues mais elles peuvent aussi être dépassées lorsqu'un projet augmente sensiblement la quantité de main-d'oeuvre exigée sur les cultures d'exportation.

Quand un projet portant sur les cultures d'exportation modifie le calendrier de la campagne (en ajoutant une saison, par exemple) ou augmente énormément la production, les femmes peuvent avoir de la difficulté à limiter leur main-d'oeuvre dans les champs de leur mari aux niveaux antérieurs. Si les femmes ont peu de chances de partager le contrôle exercé sur les revenus provenant de la vente des cultures d'exportation, le travail supplémentaire qu'elles sont censées consacrer à la production des cultures d'exportation pourra avoir pour effet de les obliger à diminuer leurs propres activités rémunératrices et de production alimentaire, réduisant en conséquence leur bien-être personnel et compromettant la sécurité alimentaire du ménage. Lorsqu'un projet présente ce type de risque, les planificateurs du projet devraient se réunir avec les hommes et les femmes dans le but d'examiner le problème et de trouver une solution convenable.

Lorsque la diversification des exportations constitue un objectif national mais que les femmes sont dans une bonne mesure exclues de la production des principales cultures d'exportation de la région, il y aura lieu de tenter d'introduire auprès des femmes de nouvelles cultures d'exportation prometteuses. Les cultures d'exportation qui peuvent être produites à proximité de la maison ou dans une partie des champs traditionnels de la femme, par exemple les épices, auront vraisemblablement de plus fortes chances d'acceptation que les cultures nécessitant une grande superficie, étant donné que la femme peut normalement cultiver seulement les parcelles que son mari lui accorde.

#### **ANALYSE COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE: CULTURES D'EXPORTATION**

- Les veuves qui dirigent leur propre ménage produisent-elles les principales cultures d'exportation de la région? Participent-elles au même degré que les hommes aux programmes de vulgarisation, de crédit et de commercialisation associés à ces cultures d'exportation?
- Les femmes mariées qui travaillent sur les cultures d'exportation de leur mari ont-elles un contact direct avec les services de vulgarisation associés à ces cultures?
- Les agents de vulgarisation du sexe masculin ont-ils reçu une formation sur les méthodes technologiquement appropriées et socialement acceptables de travailler avec les exploitantes qui produisent les cultures d'exportation ou qui contribuent à leur production?
- Les femmes mariées et non mariées appartiennent-elles aux coopératives associées aux cultures d'exportation?
- Les femmes mariées et les ménages dirigés par une femme ont-ils accès aux crédits normalement octroyés aux producteurs des cultures d'exportation?

#### **ENCADRÉ 14**

#### **Conséquences pour la conception du projet**

Si les femmes ne sont pas exclues pour des raisons culturelles du contrôle des cultures d'exportation, il conviendra de déployer des efforts spéciaux pour fournir aux femmes mariées ainsi qu'aux femmes dirigeant leur propre ménage les avantages d'un projet sur la production des cultures d'exportation.

Les agents de vulgarisation auront peut-être besoin d'une formation spéciale pour pouvoir reconnaître et satisfaire les besoins particuliers aux ménages dirigés par une femme dans les domaines de l'assistance technique, des crédits et de la commercialisation. Des programmes spéciaux d'octroi de crédits de campagne plus petits que d'habitude seront peut-être nécessaires pour les femmes qui produisent les cultures d'exportation. Il se peut qu'elles aient également besoin de crédits pour engager de la main-d'oeuvre masculine.

En ce qui concerne la commercialisation des cultures d'exportation traditionnelles que l'on encourage les femmes à produire pour leur propre compte, les projets devraient tenter d'encourager leur participation active aux coopératives existantes de commercialisation des cultures d'exportation à condition que les normes culturelles n'interdisent le contact social entre les femmes et les hommes.

Il conviendrait peut-être d'introduire les nouveaux types de culture d'exportation auprès de groupes de femmes du fait que de tels groupes peuvent souvent exercer une pression sociale collective sur les autorités du village dans le but d'obtenir des terres complémentaires. La production collective de nouvelles cultures permet de partager les risques et de faciliter l'accès aux services de vulgarisation et aux crédits. Si les efforts de production aboutissent, la production collective pourra conduire par la suite à la production individuelle. Une structure collective peut également faciliter la commercialisation des cultures d'exportation produites individuellement et par le groupe.

### 3.5 Irrigation

La portée, la technologie et le coût des projets et des volets d'irrigation varient beaucoup. Bon nombre de ces projets exigent de gros investissements dans le défrichage des terres, la construction de canaux et les systèmes de pompage. D'autres utilisent une technologie moins sophistiquée et moins coûteuse comme l'irrigation au fil de l'eau ou emploient des puits peu profonds pour irriguer de très petits jardins maraîchers. Le niveau d'investissement influence les types de culture produits; il influence également les chances que les femmes auront accès à des terres irriguées pour leurs cultures personnelles.

Si le niveau d'investissement est élevé, il faudra produire des cultures de grande valeur et gérer strictement le périmètre irrigué pour obtenir un rendement suffisant. Pour les exploitants, la situation comporte à la fois des risques élevés et la possibilité d'une excellente récompense. Si le projet exige un certain rendement ou production totale pour maintenir l'accès aux terres irriguées, le risque pour les hommes est clair. Les risques rencontrés par les femmes sont souvent d'un ordre différent.

Lorsque la majeure partie de la production obtenue sur les terres irriguées est vendue et que les hommes contrôlent les recettes, les femmes mariées risquent de se trouver dans une situation où elles peuvent consacrer moins de temps aux cultures des femmes ou à d'autres activités rémunératrices. Dans ce cas, les avantages qui leur reviennent sous forme d'une augmentation de la consommation alimentaire de la famille ou d'autres articles grâce à la production des parcelles irriguées peuvent ne pas compenser la perte des recettes contrôlées antérieurement par elles. Il existe plusieurs cas différents où ce genre de situation a été observé.

Vu les risques éventuels d'un projet d'irrigation à grande ou à moyenne échelle du point de vue des femmes, il est indispensable que les planificateurs du projet effectuent une évaluation approfondie de l'impact du projet sur les femmes et les hommes. L'Encadré 15 cite quelques questions qu'il conviendra de poser dans cette évaluation.

## ANALYSE DE GENRE DES PROJETS D'IRRIGATION

- Quel pourcentage des parcelles irriguées dans la zone du projet ou dans les régions voisines sont actuellement gérées par des femmes?
- Compte tenu de l'expérience acquise dans les autres projets d'irrigation de la zone, est-il probable que les femmes perdent le contrôle qu'elles exercent sur les "cultures de femmes" traditionnelles une fois que ces cultures sont produites sur les parcelles irriguées?
- Le temps de travail consacré par les femmes aux cultures produites pour la consommation familiale est-il susceptible d'augmenter ou de diminuer lorsque ces cultures sont produites sur des parcelles irriguées?
- Le temps de travail consacré par les femmes aux cultures contrôlées par les hommes est-il susceptible d'augmenter lorsque ces cultures sont produites sur des parcelles irriguées?
- Le projet d'irrigation distribuera-t-il des parcelles aux femmes pour la production des cultures traditionnellement contrôlées par elles? Quelles mesures faudra-t-il prendre, le cas échéant, pour aider les femmes à garder le contrôle qu'elles exercent sur ces cultures une fois qu'elles sont produites sur des parcelles irriguées?
- Au cas où les femmes auront accès à des parcelles irriguées pour leur propre compte, quelle est la relation entre leurs revenus attendus par hectare (en nature et en espèces) dans les champs irrigués et non irrigués?
- La tarification des usagers s'appliquera-t-elle aux ménages ou aux individus?
- Si les gardiens des vannes et les autres employés du système d'irrigation sont engagés d'entre les agriculteurs locaux, les femmes seront-elles admissibles à ces emplois et seront-elles encouragées à participer aux programmes de formation nécessaires?
- Les groupes d'usagers de l'eau sont-ils organisés de sorte que les hommes et les femmes puissent se prononcer sur la répartition des terres irriguées?
- Dans quelle mesure les changements au niveau du système d'irrigation ou du régime du cours d'eau naturel exerceront-ils un impact sur le temps consacré par les femmes à obtenir de l'eau pour laver les habits, préparer les repas et abreuver le bétail?

### ENCADRÉ 15

#### Conséquences pour la conception du projet

Lors de la conception des projets d'irrigation, un agro-économiste ou un agronome devrait analyser l'impact éventuel du système d'irrigation sur la main-d'oeuvre féminine (notamment en ce qui concerne le changement possible de l'emploi du temps de la femme si elle doit réduire le travail qu'elle consacre à ses propres activités pour travailler dans les champs contrôlés par son mari), ainsi que les changements éventuels au niveau du revenu personnel des femmes et des hommes, de la

quantité de l'autoproduction alimentaire disponible au ménage et de la main-d'oeuvre domestique assurée par les femmes. Au cas où un problème possible est identifié, il conviendra de discuter avec les participants éventuels au projet afin de rechercher la solution.

Les projets d'irrigation influencent souvent la portée ou la sécurité de l'accès des hommes et des femmes aux terres. Lorsqu'on s'attend à ce qu'un projet provoque des changements au niveau de l'utilisation des terres, il conviendra de faire un effort pour assurer que les femmes ne perdent pas leurs droits aux terres et aussi d'aider les femmes à améliorer la sécurité de leur accès aux terres ou de leurs droits de propriété sur les terres. Il y aura lieu de déployer tous les efforts possibles pour travailler avec la communauté dans son ensemble et avec les femmes en tant que groupe particulier afin de discuter des moyens d'affecter des parcelles du périmètre irrigué aux femmes pour leurs propres activités.

Il conviendra également d'engager une discussion avec les hommes et les femmes qui sont les bénéficiaires éventuels du projet sur les possibilités d'appliquer la tarification des usagers aux individus plutôt qu'aux ménages, ceci dans le cadre d'une discussion communautaire organisée pour résoudre les questions liées à l'accès des femmes aux parcelles irriguées pour leurs propres activités. Si les hommes seuls paient les tarifs, les femmes auront moins de chances d'accéder aux parcelles irriguées.

Les options technologiques pour les projets d'irrigation peuvent être discutées avec les femmes qui bénéficieront éventuellement du projet dans le but de concevoir des systèmes qui répondent à leurs responsabilités particulières concernant la production de certaines cultures vivrières, à leur possibilité de produire et de contrôler certaines cultures de rapport et à leur aptitude individuelle ou conjointe à entretenir et à contrôler la technologie proposée.

Les femmes ainsi que les hommes devraient recevoir une formation sur la gestion et l'entretien du système. Les avantages et les problèmes associés aux utilisations ménagères de l'eau devraient être examinés et discutés avec les membres de la communauté pendant la planification du projet d'irrigation.

### **3.6 Elevage**

Normalement, les hommes et les femmes s'occupent tous les deux du bétail mais il existe souvent des distinctions de genre concernant le type de bétail qu'ils possèdent et aussi leur production et contrôle des produits animaux.

Les questions présentées à l'Encadré 15 peuvent aider l'équipe de préparation à évaluer les questions de genre associées aux activités d'élevage.

## ANALYSE DE GENRE DES ACTIVITES D'ELEVAGE

- Quels types de bétail les hommes et les femmes possèdent-ils et à quelles fins?
- Quelles restrictions existe-t-il, le cas échéant, sur la capacité des femmes ou des hommes de disposer des animaux qui leur appartiennent?
- Qui profite du bétail et des produits animaux et de quelle manière?
- Qui est chargé des différentes tâches associées au bétail telles que la construction des enclos et des clôtures, le ramassage ou la production de fourrage, les soins accordés aux animaux malades et la traite?
- Si les hommes possèdent le bétail inclus dans le projet mais que les femmes participent à son entretien, quels avantages reviendront aux femmes en récompense de leurs responsabilités accrues relatives à son entretien?
- Y aura-t-il un conflit entre les responsabilités accrues relatives à l'entretien du bétail et les autres responsabilités ménagères des femmes ou leur capacité de gagner des revenus personnels?
- Le projet peut-il aider à améliorer la productivité des activités d'élevage menées par les femmes pour leur propre compte?
- Les femmes peuvent-elles participer aux coopératives laitières et d'élevage avec les hommes?
- Les femmes sont-elles incluses dans les programmes de vulgarisation en matière d'élevage?

### ENCADRÉ 16

#### Conséquences pour la conception du projet

Les hommes possèdent d'habitude des bovins, des chameaux, des caprins et des ovins; les femmes possèdent souvent de la volaille et parfois des caprins, des ovins ou des porcins. Dans les systèmes pastoraux et de production agricole mixte, elles possèdent souvent des bovins mais il peut exister des limites culturelles assez strictes sur les moyens dont les femmes peuvent disposer de leur bovins.

Les femmes ont souvent des responsabilités spécifiques concernant l'entretien des bovins appartenant aux hommes, en particulier lorsque les vaches mettent bas ou que les veaux sont très jeunes. En ce qui concerne la construction des enclos et le ramassage ou la production de fourrage, les femmes et les hommes peuvent avoir des responsabilités différentes selon la tâche ou le type d'animal concerné.

Afin d'assurer que les projets d'élevage profitent aux hommes et aux femmes, l'équipe chargée de la conception doit déterminer la relation entre le rôle des genres et les droits et les responsabilités

dans le domaine de l'élevage. A cette fin, il y a lieu de conduire des entrevues avec des hommes et des femmes. Afin d'assurer une distribution plus équitable des avantages des projets d'élevage, il s'impose d'inclure dans ces projets les animaux appartenant aux femmes et aux hommes.

Les femmes s'occupent le plus souvent de la transformation et de la commercialisation des produits animaux pour la consommation familiale et comme source de revenu personnel. Les projets peuvent tenter d'améliorer la transformation et la commercialisation des sous-produits animaux traditionnellement contrôlés par les femmes tout en assurant que les changements technologiques ne soient pas si immenses qu'ils risquent d'exclure du projet les femmes et/ou les exploitants relativement pauvres.

Il conviendra de prendre des dispositions spéciales pour assurer l'accès des femmes à des crédits pour les investissements dans l'élevage. On peut recruter des agents de vulgarisation du sexe féminin se spécialisant dans l'élevage et former les agents du sexe masculin à travailler avec les types de bétail que les femmes possèdent et entretiennent. Les hommes et les femmes devraient jouir du même accès à l'assistance en matière de commercialisation.

Les projets peuvent collaborer avec les communautés dans le but d'assurer que les femmes participent réellement aux coopératives d'élevage existantes. Si les coutumes de la société empêchent une telle participation ou que les femmes le préfèrent, il sera peut-être possible de créer des coopératives de femmes.

### **3.7 Recherche agricole**

En évaluant l'état actuel de la recherche agricole dans un pays ou une région spécifique, les questions présentées à l'Encadré 17 peuvent aider les planificateurs de projet à déterminer la capacité des programmes de recherche de répondre aux besoins des hommes et des femmes.

## ANALYSE DE GENRE DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE AGRICOLE

- Quel est le rôle des femmes dans la production et le contrôle des secteurs agricoles et d'élevage faisant l'objet de la recherche?
- Les cultures et les animaux produits essentiellement par les femmes sont-ils suffisamment bien représentés dans le programme de recherche?
- Les critères élaborés pour la mise au point de variétés améliorées de cultures vivrières comprennent-ils non seulement un meilleur rendement mais aussi des caractéristiques telles que la périssabilité, la facilité de la transformation, la valeur nutritionnelle et le goût?
- A-t-on demandé aux femmes ainsi qu'aux hommes d'évaluer les technologies proposées (par exemple, variétés améliorées, techniques agroforestières, innovations en matière d'élevage, etc.)?
- Les femmes et les hommes sont-ils individuellement responsables de la fourniture ou de l'achat des outils, des facteurs de production et des semences nécessaires pour produire les cultures contrôlées par eux?
- La recherche prend-elle en considération la faisabilité économique et technique des solutions proposées pour les agriculteurs à faibles ressources (y compris le coût des facteurs de production, l'envergure des programmes d'approvisionnement en facteurs de production et la disponibilité des crédits pour acheter la technologie améliorée)?
- Les participants aux essais au niveau de l'exploitation comprennent-ils des exploitantes aussi bien que des exploitants? A-t-on déployé des efforts spéciaux pour assurer que les femmes participent aux journées de recherche sur le terrain et aux autres activités de vulgarisation de la technologie?
- A-t-on pris l'avis des femmes concernant la conception des systèmes de stockage post-récolte?

### ENCADRÉ 17

#### Conséquences pour la conception du projet

Lorsque les priorités du gouvernement comprennent une augmentation de la production et des revenus dans le secteur des petits exploitants, la recherche agricole devrait être axée de plus en plus sur les besoins des exploitants et des exploitantes dans plusieurs domaines: variétés améliorées, méthodes culturales améliorées, conservation des sols et des ressources en eau et techniques de transformation améliorées. Les technologies peu coûteuses qui permettent de réaliser une économie de la main-d'oeuvre ont une importance particulière en ce qui concerne l'augmentation de la productivité des exploitantes.

Les problèmes de sécurité alimentaire au niveau du ménage sont souvent considérés comme des "problèmes de femmes" au niveau local. En s'attaquant aux questions de sécurité alimentaire, il

convient d'axer la recherche agricole sur les problèmes de la production et pareillement sur les problèmes post-récolte. Le programme de recherche agricole devrait s'attaquer spécifiquement au problème des pertes post-récolte se produisant pendant le stockage et la transformation des cultures. Etant donné que les femmes ont la principale responsabilité de ces activités, il y a lieu de les consulter régulièrement pendant la planification du programme de recherche et l'expérimentation des variétés et des technologies.

Les projets peuvent encourager la recherche sur les cultures vivrières et les variétés de bétail traditionnellement gérées par les femmes. Les méthodes de recherche participatives incorporant les questions de genre sont un excellent moyen de faire connaître aux chercheurs agricoles les problèmes de production et les critères de choix de culture particuliers aux femmes et aux hommes. Il y a lieu dans tous les cas d'inclure les femmes qui pratiquent l'agriculture dans les enquêtes, les évaluations de nouvelles technologies par les agriculteurs, les études sur l'acceptation et les autres activités ayant pour objet de définir le programme de recherche. La représentation des femmes dans les essais au niveau de l'exploitation devrait refléter l'importance de leur participation à la production des cultures en question.

S'il existe des obstacles sociaux s'opposant à la participation des femmes aux journées de recherche sur le terrain, il y aura lieu de prévoir des journées de recherche séparées à l'intention des femmes avec traduction en langue locale. Il convient d'examiner avec soin tous les efforts de recherche et de vulgarisation afin de déterminer la meilleure façon de les ajuster de sorte qu'ils atteignent les exploitantes aussi bien que les exploitants.

Les technologies proposées devraient être également examinées en fonction de leur accessibilité aux agriculteurs à faibles ressources. Des crédits ou des subventions destinées à un groupe-cible seront peut-être nécessaires pour que les agriculteurs relativement pauvres profitent de la nouvelle technologie. En plus, il sera peut-être nécessaire de prendre des mesures spéciales pour inclure les agriculteurs à faibles ressources dans les essais au niveau de l'exploitation et les journées de recherche sur le terrain.

Si le programme de recherche fait preuve d'une sensibilité relativement faible concernant le rôle des genres et les différences socioéconomiques dans le système d'exploitation traditionnel et de connaissances insuffisantes concernant les problèmes de production et de transformation particuliers aux exploitantes, il sera peut-être nécessaire d'inclure des spécialistes des sciences humaines dans l'équipe de recherche nationale et parmi les expatriés spécialisés dans l'assistance technique afin de soulever aux différentes étapes du programme de recherche les questions de genre et de pauvreté pertinentes.

### **3.8 Vulgarisation agricole**

Afin d'évaluer la capacité du système de vulgarisation existant de servir les exploitants et les exploitantes (y compris les agriculteurs à faibles ressources), on peut poser les questions de l'Encadré 18 au personnel du service de vulgarisation et pareillement à des exploitants et à des exploitantes.

## **ANALYSE DE GENRE DES SERVICES DE VULGARISATION AGRICOLE**

- Dans quelle mesure la formation des agents de vulgarisation met-elle un accent sur les problèmes relatifs à la production des cultures vivrières traditionnelles et du petit bétail qui sont souvent sous le contrôle des femmes?
- Quel pourcentage de l'emploi du temps moyen des agents de vulgarisation est consacré à des exploitants et quel pourcentage à des exploitantes?
- La répartition de l'emploi du temps de l'agent de vulgarisation reflète-t-elle l'importance relative de la contribution des hommes et des femmes à la production des cultures vivrières et d'exportation?
- Les coutumes sociales locales posent-elles des obstacles à la communication directe entre les agents de vulgarisation et les femmes qui pratiquent l'agriculture? Dans ce cas, les agents du sexe masculin peuvent-ils travailler avec des groupes de femmes et ont-ils reçu une formation sur les méthodes appropriées?
- Le programme de vulgarisation actuel est-il conçu de manière à encourager la participation des agriculteurs du sexe féminin aux démonstrations, aux journées de recherche et aux essais au niveau de l'exploitation?
- Quel pourcentage du personnel de vulgarisation actuel est du sexe féminin? Quels niveaux d'expertise et d'autorité occupent-elles?
- Les agents de vulgarisation du sexe féminin s'occupent-elles surtout des activités relatives aux ménages et à la nutrition ou jouent-elles un rôle important en aidant les femmes dans les activités de production et de transformation agricoles?
- Les agents de vulgarisation du sexe féminin disposent-elles de ressources suffisantes pour se réunir régulièrement avec leur clientèle? Peuvent-elles se réunir avec des agriculteurs aussi souvent que les agents du sexe masculin?

### **ENCADRÉ 18**

#### **Conséquences pour la conception du projet**

Il convient d'inclure les cultures produites et contrôlées par les femmes dans le programme de vulgarisation proportionnellement à leur importance dans l'économie de la zone du projet. Il y a lieu d'examiner avec le service de vulgarisation et aussi avec les femmes et les hommes qui pratiquent l'agriculture dans la zone la pertinence des messages actuels de la vulgarisation concernant les cultures vivrières traditionnelles et les autres cultures vivrières. La gestion post-récolte, notamment des cultures vivrières, devrait être comprise dans le programme de vulgarisation.

Pour que la recherche agricole, les facteurs de production améliorés et les nouvelles technologies puissent répondre aux besoins prioritaires des petits exploitants, le service de vulgarisation devrait

être organisé de manière à constituer un lien dans les deux sens entre les agriculteurs et la recherche agricole, et la formation des agents de vulgarisation devrait leur apprendre à communiquer aux chercheurs les problèmes réels des agriculteurs et pareillement à transmettre aux agriculteurs des messages sur les nouvelles technologies.

Si les agents de vulgarisation ont peu d'expérience ou de formation en travaillant avec des exploitantes, il y aura lieu de prévoir à leur intention une formation technique sur les méthodes de production s'appliquant aux cultures et au bétail des femmes, ainsi qu'une formation spécifique sur les méthodes à utiliser pour travailler avec des groupes de femmes. Il sera peut-être plus efficace d'organiser des démonstrations et des séances de formation à l'intention de groupes plutôt que de prévoir des contacts individuels. Le fait de rencontrer tout un groupe de femmes aide également à surmonter les obstacles sociaux qui peuvent limiter le contact entre les agents de vulgarisation du sexe masculin et les agriculteurs du sexe féminin.

Si les femmes sont insuffisamment représentées parmi les membres du personnel de vulgarisation, il sera peut-être nécessaire d'identifier des incitations spéciales pour encourager le système de vulgarisation à recruter des agents de vulgarisation du sexe féminin. Il est possible d'augmenter plus rapidement le nombre d'agents de vulgarisation du sexe féminin en créant des programmes spéciaux de recyclage en agriculture pour les agents d'économie domestique. Les agents de vulgarisation expérimentés qui ont travaillé avec succès avec les petits exploitants et les économistes domestiques rurales devraient avoir la priorité pour recevoir une formation susceptible de conduire à un avancement professionnel. Les projets peuvent accorder des bourses à cette fin.

### **3.9 Approvisionnement en facteurs de production**

En examinant les systèmes d'approvisionnement en facteurs de production dirigés par les organismes gouvernementaux, les entreprises commerciales ou les commerçants du secteur non structuré, les planificateurs de projet peuvent se renseigner sur les possibilités et les contraintes du système existant en posant les questions présentées à l'Encadré 19 à des exploitantes, à des agents de vulgarisation et à des commerçants du sexe masculin et féminin dans le secteur non structuré.

### **ANALYSE DE GENRE DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN FACTEURS DE PRODUCTION**

- Les commerçantes et les exploitantes quel rôle jouent-elles dans le système d'approvisionnement en facteurs de production du secteur non structuré ou du secteur privé?
- En ce qui concerne les changements proposés au niveau du système d'approvisionnement en facteurs de production, quel sera leur impact sur les commerçants du secteur non structuré? Auront-ils pour effet de remplacer les petites activités rémunératrices menées actuellement par les femmes?
- S'il existe dans la zone du projet un système d'approvisionnement en facteurs de production géré par le gouvernement, est-il possible d'acheter au comptant ou à crédit des facteurs de production en très petites quantités? Sinon, le projet peut-il encourager des changements du système qui faciliteront l'accès des exploitants et des exploitantes à faibles ressources?
- Si l'on propose un système d'approvisionnement en facteurs de production géré par une association villageoise, ce système aura-t-il tendance à limiter l'accès des femmes aux facteurs de production en raison de la représentation insuffisante des femmes dans l'association ou d'un système d'approvisionnement en facteurs de production lié aux crédits qui pourrait exclure la plupart des femmes et des hommes relativement pauvres?
- Les champs de petite superficie qui caractérisent souvent les exploitations des femmes seront-ils pris en considération dans les programmes d'approvisionnement en facteurs de production assurés par le système de crédit ou un autre système de commercialisation? Y aura-t-il des "mini" programmes d'approvisionnement en facteurs de production?
- Sera-t-il possible d'acheter des facteurs de production fournis par le projet sans passer par le système de crédit?

#### **ENCADRÉ 19**

#### **Conséquences pour la conception du projet**

Les volets sur l'approvisionnement en facteurs de production et la commercialisation incorporés dans un projet régional de développement agricole ou rural créent souvent un système d'approvisionnement en facteurs de production ou de commercialisation particulier au projet. Dans le secteur alimentaire, de tels volets risquent de remplacer les petites commerçantes traditionnelles et de priver les femmes qui pratiquent l'agriculture d'une importante activité rémunératrice supplémentaire.

Il s'impose de prendre en considération la possibilité de fournir un appui aux systèmes non structurés de sélection de semences et de stockage au niveau de l'exploitation, peut-être en offrant des crédits de stockage à des groupes d'exploitantes lorsque les variations de prix saisonnières sont grandes. Les agriculteurs du sexe féminin devraient participer à la production de semences, à la production

de géniteurs, aux opérations des pépinières et aux autres systèmes de soutien de l'approvisionnement en facteurs de production, sous forme d'agriculteur contractuel ou d'employée.

Il sera possible peut-être de réformer les systèmes publics existants de sorte qu'ils puissent distribuer les approvisionnements sous forme de vente au comptant ainsi qu'à crédit. Il conviendra de supprimer les autres conditions qui limitent l'accès aux facteurs de production fournis par le gouvernement, par exemple la nécessité d'appartenir à une coopérative sur les cultures d'exportation ou à un autre groupe ayant tendance à exclure la plupart des femmes et des agriculteurs relativement pauvres.

### **3.10 Commercialisation des cultures**

A la différence de la commercialisation des cultures d'exportation, la plupart des transactions commerciales relatives aux cultures vivrières ne sont pas contrôlées par le gouvernement ou les entreprises parapubliques bien que les gouvernements appliquent parfois des contrôles de prix et des conventions d'achat et de stockage à certains aliments de base qui sont indispensables à la sécurité alimentaire nationale. Pour la plupart, la commercialisation des cultures vivrières s'effectue dans le secteur non structuré où les commerçantes représentent souvent une grande partie des petits commerçants, en particulier au niveau du commerce de détail.

Vu que la section 3.4 ci-dessus examine les problèmes liés à la commercialisation des cultures d'exportation, cette section porte essentiellement sur la commercialisation des cultures vivrières.

#### **ANALYSE DE GENRE DE LA COMMERCIALISATION DES CULTURES VIVRIERES**

- Quel est le rôle des agriculteurs du sexe féminin et des commerçants du sexe féminin et masculin dans le système actuel de commercialisation des cultures vivrières?
- Les petits commerçants du sexe féminin et masculin ont-ils accès aux crédits institutionnalisés et à d'autres formes d'assistance normalement utilisées par les commerçants en gros du sexe masculin?
- Dans quelle mesure les commerçantes utilisent-elles les systèmes de crédit non institutionnalisés et les autres systèmes de soutien? Serait-il possible de modifier ces systèmes de manière à leur fournir des services plus adéquats?
- Existe-t-il des organisations structurées ou non structurées de commerçants du sexe masculin ou du sexe féminin? Quels services fournissent-elles à leurs membres? Le projet peut-il diriger des ressources vers les petits commerçants par l'intermédiaire de ces organisations?
- En ce qui concerne les différentes options proposées pour le système de commercialisation appuyé par le projet, quel sera leur impact sur les commerçantes et les exploitantes?
- Les commerçantes sont-elles suffisamment représentées dans le système de commercialisation proposé pour le projet?
- Quelles mesures pourrait-on prendre pour assurer que les commerçantes puissent participer entièrement aux programmes d'assistance organisés à l'intention des commerçants?

#### **ENCADRÉ 20**

## **Conséquences pour la conception du projet**

Les femmes qui participent au commerce des aliments dans le secteur non structuré ont souvent de vastes connaissances au sujet des conditions agricoles locales ainsi que des relations excellentes avec les exploitantes. Elles sont souvent obligées, cependant, de limiter la portée de leurs activités de commercialisation en raison d'un manque d'accès à un fonds de roulement suffisant et de la nécessité d'utiliser des moyens de transport relativement coûteux comme les taxis et les minibus. De tels petits commerçants sont souvent considérés comme étant "inefficaces" bien que les études aient démontré qu'ils sont des fournisseurs efficaces et relativement économiques au niveau des marchés d'aliments en milieu urbain. Leurs bénéfices, cependant, sont souvent exceptionnellement petits du fait que leurs frais généraux sont élevés.

Avant de concevoir un système de commercialisation spécifique au projet, le projet devrait prendre en considération la possibilité d'appuyer les systèmes de commercialisation déjà existants dans le secteur non structuré. Il pourrait s'agir, par exemple, d'élargir les systèmes d'information sur les marchés afin d'atteindre les petites commerçantes ainsi que les commerçants plus importants, d'accorder des crédits à titre de fonds de roulement ou de fournir un appui aux coopératives de petits commerçants sous forme d'une assistance en matière de transport ou de stockage.

Il convient d'élaborer des programmes de crédit où le montant minimum des prêts serait petit et les garanties requises seraient limitées ou inexistantes dans le but d'encourager la participation des petits commerçants. On pourrait peut-être encourager les groupes existants d'exploitantes à s'associer avec les commerçantes de leur village dans un arrangement coopératif de commercialisation des cultures vivrières.

Les incidences négatives possibles sur les systèmes de commercialisation existants dans le secteur non structuré méritent un examen particulier avant d'introduire un nouveau système, en particulier au cas où le fonctionnement du système proposé ne sera pas entièrement commercial.

S'il est impossible d'achever une analyse suffisante pendant la mission de préparation en raison des contraintes de temps, il y aura lieu de prévoir suffisamment de souplesse dans la conception du projet pour qu'une étude pré-évaluation ou une étude de démarrage du projet puisse mieux déterminer la manière d'incorporer les commerçants existants dans le nouveau système.

### **3.11 Crédit**

L'accès aux technologies, semences et bétail améliorés et à la plupart des autres outils, équipements et facteurs de production destinés à augmenter la productivité est souvent limité par le manque de capital des exploitants et par leur accès restreint aux crédits. Les femmes africaines qui pratiquent l'agriculture sont particulièrement désavantagées: leurs revenus sont très petits alors qu'elles ont des responsabilités importantes pour approvisionner la famille et, en conséquence, il leur est très difficile d'acheter les outils et les facteurs de production nécessaires pour augmenter la productivité de leurs activités agricoles et de leurs autres activités rémunératrices. En plus, il existe des contraintes spécifiques aux femmes qui limitent leur accès aux crédits.

Les questions présentées à l'Encadré 21 peuvent aider à identifier les facteurs qui limitent l'accès des exploitantes aux crédits et à exposer les possibilités de concevoir des programmes de crédit susceptibles de répondre aux besoins de crédit particuliers aux femmes.

#### ANALYSE DE GENRE DES PROGRAMMES DE CREDIT

- Existe-t-il dans la zone du projet des programmes de crédit pour les activités agricoles, d'élevage et non agricoles conduites surtout par les femmes?
- Les programmes de crédit comprennent-ils des crédits suffisamment petits pour être réellement accessibles aux exploitants et aux exploitantes à faibles ressources?
- Quelles sont les contraintes sociales ou juridiques actuelles pesant sur l'accès des femmes aux crédits? Comment pourrait-on alléger ou surmonter ces contraintes spécifiques dans le cadre du projet?
- Au cas où des crédits sont disponibles par l'intermédiaire des coopératives agricoles ou des associations de paysans, quel pourcentage de leurs membres sont des femmes? Quel pourcentage de leurs membres qui reçoivent des crédits sont des femmes?
- L'utilisation de facteurs de production améliorés obtenus à crédit permettrait-elle aux exploitantes de produire un excédent vendable des cultures ou des animaux qu'elles produisent surtout pour la consommation domestique?
- Les principales activités rémunératrices des femmes en milieu rural peuvent-elles produire suffisamment de revenus pour permettre aux femmes de rembourser un prêt à la production de cultures vivrières destinées surtout à la consommation domestique?
- Est-il possible de créer un lien entre les groupes de crédit et d'épargne traditionnels ou du secteur non structuré dans lesquels les femmes sont bien représentées et les institutions financières du secteur structuré, notamment par l'intermédiaire des coopératives ou des organisations non gouvernementales qui peuvent assurer une formation à l'intention des petits emprunteurs sur la procédure à suivre pour obtenir un prêt et les aider dans le domaine des garanties individuelles ou collectives et des assurances contre les risques?
- Le projet peut-il offrir des incitations aux institutions financières du secteur public et/ou privé pour accorder des crédits aux femmes pauvres en milieu rural?
- Peut-on encourager les institutions financières à offrir des services bancaires mobiles dans les zones rurales et isolées et à augmenter le nombre de chargés de prêts ayant reçu une formation relative aux besoins des femmes ainsi que des hommes en milieu rural?

ENCADRÉ 21

## **Conséquences pour la conception du projet**

Lorsque des crédits sont disponibles aux ménages, ils sont normalement accordés aux hommes qui dirigent les ménages. Les facteurs de production, les outils et les autres articles achetés avec de tels crédits ne sont que rarement disponibles aux femmes pour leurs propres activités rémunératrices ou même pour la production des cultures vivrières.

Pendant l'exécution de l'analyse de genre des systèmes d'exploitation dans la zone du projet, les planificateurs du projet devraient essayer d'identifier les activités où l'accès des femmes (ainsi que des hommes) aux technologies susceptibles d'augmenter la productivité est limité par un manque d'accès aux crédits. Cette information est un élément indispensable de la conception des projets et des programmes de crédit appropriés et durables.

Du fait que les femmes possèdent rarement des terres, elles ne disposent pas de la garantie requise le plus souvent pour obtenir un prêt bancaire; vu qu'elles sont rarement considérées comme propriétaire ou planteur de cultures d'exportation, elles ne sont pas incluses dans les associations de paysans ou les coopératives de commercialisation qui distribuent les crédits de campagne pour l'achat d'engrais et d'autres facteurs de production agricole. Des contraintes similaires peuvent limiter également l'accès aux crédits des agriculteurs relativement pauvres du sexe masculin.

Afin de surmonter les contraintes spécifiques au rôle des genres ou liées à la pauvreté qui s'opposent à l'accès aux crédits, les projets devraient examiner la possibilité d'octroyer des crédits sur la base d'une garantie collective. Si les groupes existants de femmes, d'hommes ou mixtes sont suffisamment cohérents, ils seront peut-être un mécanisme approprié de distribution de crédits sur la base d'une garantie collective.

Il y aura lieu de prévoir des réunions communautaires avec les hommes et les femmes (en groupes mixtes et séparés) pour discuter des mécanismes de distribution des crédits et de garantie collective, ainsi que des pour et des contres de l'utilisation ou de la création de groupes mixtes ou séparés.

Les organisations non gouvernementales dans la zone du projet peuvent avoir de l'expérience en créant et en aidant des groupes de femmes ou d'autres groupes communautaires. De telles ONG peuvent être des organismes intermédiaires appropriés pour aider les organisations financières du secteur structuré à accorder des crédits à des petits exploitants, à des commerçants et à des micro-entrepreneurs.

Bien qu'il soit reconnu de plus en plus que les femmes enregistrent souvent une meilleure performance que les hommes en matière de remboursement des prêts, les chargés de prêts ne sont que rarement formés d'une manière qui les encouragerait à considérer les femmes qui pratiquent l'agriculture comme étant des clients éventuels, à modifier les programmes de crédit afin de répondre

aux besoins des femmes ou à établir des mécanismes de vulgarisation pour atteindre une clientèle féminine éventuelle en créant des liens avec des groupes de femmes et des sociétés d'épargne et de crédit féminines traditionnelles (tontines).

Les programmes de crédit et même les projets qui comportent un volet de crédit devront peut-être promouvoir une formation à l'intention des chargés de prêts et des directeurs des institutions financières pour les aider à élaborer et à gérer des mécanismes peu coûteux d'octroi de crédits aux exploitantes et aux producteurs ruraux à faibles ressources.

### **3.12 Foresterie**

Les femmes rurales jouent un rôle important dans la conservation et l'utilisation des forêts, des produits forestiers et des arbres cultivés dans les champs et à proximité de la maison. Les différences de genre entre la conception et l'utilisation des ressources forestières de la part des hommes et des femmes sont des facteurs qui influencent fortement leur motivation de participer aux activités forestières.

Les questions présentées à l'Encadré 22 peuvent aider les planificateurs des projets à identifier les questions de genre importantes dans les projets de foresterie.

## ANALYSE DE GENRE DES PROJETS DE FORESTERIE

- Quels arbres trouve-t-on dans les champs et à proximité de la maison? Qui les a choisis et plantés et qui assure leur entretien? Qui utilise quels produits de ces arbres? Qui a le droit de les couper?
- Les femmes ou les hommes utilisent-ils les produits des arbres dans les champs et à proximité de la maison pour satisfaire les besoins de la famille et/ou pour produire des revenus?
- Des arbres sont-ils utilisés ou nécessaires pour gérer le sol, l'eau ou le vent à l'appui de la production des cultures des hommes et des femmes?
- Lorsque des arbres sont introduits à titre de culture, à qui appartiennent les terres qui seront utilisées? Les nouveaux arbres auront-ils pour effet de changer la production ou les revenus alimentaires des hommes ou des femmes?
- Par rapport aux hommes, les femmes désirent-elles planter d'autres espèces d'arbres et à d'autres sites? Pourquoi?
- Les femmes ont-elles des droits à certains produits, en certaines quantités et à certaines époques, provenant des espèces à usages multiples, alors que les hommes préfèrent et utilisent d'autres produits?
- Les femmes ont-elles accès à des terres et à des ressources en eau pour établir des pépinières privées ou coopératives? Sinon, le projet peut-il les aider à s'organiser afin d'obtenir un tel accès?
- Quelles sont les différentes utilisations des ressources forestières communautaires de la part des femmes et des hommes? Ces différences créent-elles des différences de genre concernant les stratégies de gestion des ressources forestières des hommes et des femmes ou leurs préférences relatives aux activités d'un projet agroforestier?
- Quels problèmes se posent aux femmes concernant les ressources forestières privées ou publiques?
- Quelles sont les contraintes que les femmes doivent résoudre pour s'attaquer aux problèmes d'arbres et de la foresterie? Le projet peut-il aider les femmes à surmonter ces contraintes?
- Les organismes chargés de la vulgarisation forestière s'intéressent-ils aux problèmes et aux contraintes des femmes relatifs aux ressources forestières? Sont-ils conscients de leurs problèmes et contraintes et sont-ils en mesure de s'y attaquer?
- Y a-t-il des femmes employées comme agent de vulgarisation agricole ou au niveau de la direction?
- Y a-t-il dans la zone du projet des groupes de femmes, des associations de paysans ou des ONG locales qui peuvent jouer un rôle d'animateur pour aider les femmes et les hommes à surmonter les problèmes liés aux ressources arboricoles et forestières?

ENCADRÉ 22

## **Conséquences pour la conception du projet**

Les planificateurs du projet devraient poser aux femmes ainsi qu'aux hommes des questions sur leur utilisation des produits des arbres au niveau de l'exploitation et des produits ramassés dans les forêts communautaires. Il y aura lieu d'identifier les fonctions liées à l'entretien du ménage et à la production de revenus. Il conviendra de noter les différences entre les ménages agricoles à faibles et à fortes ressources et de déployer des efforts pour protéger l'accès des tranches relativement pauvres de la communauté aux ressources forestières.

Les planificateurs devraient consulter les femmes et les hommes pour identifier leurs espèces préférées et les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes et les hommes en ramassant et en utilisant les produits des arbres et des forêts, par espèce et par saison. Il y a lieu de poser des questions aux femmes et aux hommes sur leurs méthodes de gestion forestière et sur leurs connaissances au sujet de diverses caractéristiques des espèces locales et de leurs produits. Lorsque les différents besoins, droits et connaissances des hommes et des femmes ont été déterminés, les planificateurs devraient examiner les aspects économiques des mélanges d'espèces dans le but de concevoir des volets de projet susceptibles de répondre aux besoins des femmes et des hommes d'une manière efficace par rapport au coût.

Lorsque les femmes locales ont identifié leurs problèmes liés aux ressources forestières et/ou à la participation aux projets, il conviendra de les consulter sur la possibilité de collaborer avec le projet dans le but de surmonter leurs problèmes. Cette collaboration pourrait également comprendre les autorités du village, les hommes et le personnel forestier dans la zone du projet.

Les femmes peuvent exiger une assistance complémentaire pour surmonter les contraintes spécifiques au rôle des genres qui s'opposent à leur participation entière au projet. Par exemple, on pourrait s'attaquer au manque d'accès traditionnel des femmes à des terres où elles peuvent établir une pépinière ou un bosquet familial pour le bois de feu en organisant des groupes de femmes qui peuvent demander auprès des autorités villageoises des droits spéciaux sur des terres.

Les femmes ainsi que les hommes devraient recevoir une formation sur l'entretien et les utilisations des nouvelles espèces et sur les techniques améliorées de gestion des terres et des ressources en eau. Les agences de vulgarisation et de recherche forestières devraient être encouragées à engager davantage de femmes au niveau des opérations et de la direction, peut-être au moyen des bourses spéciales de formation prévues par le projet à l'intention des femmes.

Les connaissances acquises pendant la préparation du projet ou dans le cadre d'études spéciales sur les différences entre les droits des femmes et des hommes aux ressources forestières et entre leurs utilisations respectives de ces ressources ou sur les différences de genre et les problèmes et contraintes s'opposant à la participation au projet peuvent être utilisées pour améliorer la conception du projet et pareillement pour concevoir une formation en cours d'emploi à l'intention des agents forestiers afin de les aider à répondre aux besoins des femmes.

### 3.13 Pêcheries

Il existe essentiellement deux types de petit projet de pêcheries dans le secteur rural: les projets sur les communautés de pêcheurs qui exploitent un environnement maritime, lacustre ou fluvial et ceux qui introduisent les techniques de l'aquiculture ou de la pisciculture auprès des agriculteurs. Cette sous-section examine séparément les deux types de projet de pêcheries.

#### Communautés de pêcheurs traditionnelles

Les questions présentées à l'Encadré 23 pourront aider l'équipe chargée de la conception du projet à mieux comprendre la meilleure manière d'élaborer un projet de pêcheries susceptible de profiter à la communauté entière si elles sont posées aux hommes et aux femmes dans les villages de pêcheurs.

#### ANALYSE DE GENRE DES PROJETS DE PECHERIES

- Dans quelle mesure la pêche ou la transformation du poisson représente-t-elle la principale ou l'unique source de revenu des hommes et des femmes?
- Dans quelle mesure existe-t-il des distinctions traditionnelles entre les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes dans les activités des pêcheries? Dans les autres activités productives? Dans la formation et le contrôle des revenus?
- A quelles activités les femmes participent-elles pour leur propre compte et à quelles activités participent-elles afin de fournir un appui aux hommes qui contrôlent ces activités?
- Existe-t-il des tabous traditionnels qui empêchent les femmes de participer à certains types d'activité pour leur propre compte? Le projet peut-il aider les femmes à surmonter ces tabous?
- Les activités des pêcheries continuent-elles durant toute l'année ou sont-elles saisonnières?
- En cas de migration saisonnière, les femmes participent-elles à la migration ou restent-elles au village? Quelles sont leurs responsabilités pendant la migration?
- Qui possède les moyens de production: bateaux, filets, pièges, fours de séchage, etc.?
- Qui fabrique et répare les filets, les voiles, les pièges, les bateaux de pêche, etc.? Les femmes reçoivent-elles des revenus de ces activités?
- Les femmes participent-elles à la transformation du poisson? Après la transformation, le poisson est-il consommé par la famille? Est-il vendu? En cas de vente, qui contrôle les recettes?
- Quel matériel de transformation emploie-t-on? Est-il possible de fabriquer localement un matériel amélioré?
- Les femmes ont-elles accès à des crédits pour les activités de transformation du poisson? Pour les activités de commercialisation du poisson?
- Du point de vue des femmes, quels sont les besoins les plus urgents en matière de transformation et de commercialisation? Comment le projet peut-il s'y attaquer?
- Le projet crée-t-il de nouvelles formes de transformation ou de commercialisation qui risquent de remplacer les activités rémunératrices traditionnelles des femmes? Peut-on modifier la conception de ces activités pour que les femmes bénéficient des avantages du projet?
- Les marchés et les transports disponibles sont-ils suffisants pour absorber la production accrue?

#### ENCADRÉ 23

## **Conséquences pour la conception du projet**

Dans la plupart des communautés de pêcheurs, les femmes ne participent pas aux opérations de pêche à proprement parler mais ont tendance à se spécialiser dans la transformation et la commercialisation du poisson. Les hommes possèdent souvent le matériel de pêche et effectuent les opérations de pêche, alors que les femmes achètent le produit de la pêche auprès des pêcheurs, y compris leur propre mari. Il arrive souvent que les femmes construisent, achètent et contrôlent la technologie pour le séchage, la salaison et le boucanage du poisson.

Dans certaines communautés les femmes sont censées aider à réparer le matériel de pêche de leur mari, dans d'autres communautés la réparation des filets est une source de revenus en espèces et dans encore d'autres elle constitue une activité exclusivement masculine.

Il convient aux projets de pêcheries dans les communautés de pêcheurs artisanales d'analyser les relations de genre du cycle entier de production, de transformation et de commercialisation afin d'assurer que les avantages du projet reviennent non seulement aux hommes mais aussi aux femmes.

Si la technologie actuelle entraîne des pertes importantes pendant la transformation et la commercialisation, il y aura lieu d'examiner la possibilité de fournir une technologie qui permettrait de faire des économies de main-d'oeuvre ou d'augmenter le rendement sans dépasser les capacités financières des femmes (avec ou sans crédit).

Les avantages des efforts pour aider la création ou le renforcement de groupes de femmes dans le but de participer à des activités de transformation et de commercialisation coopératives et d'obtenir un accès à des crédits collectifs ou individuels devraient être examinés avec les participantes éventuelles.

Il conviendra d'examiner également l'amélioration de la productivité et de la capacité de formation de revenu des activités hors-saison, en particulier dans les communautés de pêcheurs pauvres qui disposent de peu de sources de revenu et de nourriture.

## **Pisciculture**

Les questions présentées à l'Encadré 24 peuvent aider les équipes chargées de la conception des projets piscicoles à évaluer les questions de genre.

### ANALYSE DE GENRE DES PROJETS PISCICOLES

- Les hommes et les femmes dans la zone du projet ont-ils déjà participé à la pisciculture à petite échelle?
- Quelles sont les responsabilités habituelles des femmes dans les autres projets de pisciculture de la zone du projet ou du pays? Quels droits ou avantages leur reviennent normalement au moment de la pêche?
- Que fait-on du produit de la pêche? Est-il destiné à la consommation domestique ou vendu sur le marché ou tous les deux? En cas de vente, qui reçoit les recettes?
- Une partie de la pêche est-elle séchée ou boucanée? Qui s'occupe de la transformation? Avec quel matériel? Comment les poissons sont-ils obtenus?
- Quel est l'emploi du temps quotidien ou hebdomadaire moyen des hommes et/ou des femmes relatif à la construction du bassin? A l'alimentation des poissons? A l'exécution de la pêche?
- Quelle est la relation entre la répartition par sexe des heures de travail et des avantages?
- Quel type de formation en pisciculture est fourni? Les hommes et les femmes sont-ils formés proportionnellement à leur participation respective aux opérations piscicoles?

#### ENCADRÉ 24

#### Conséquences pour la conception du projet

Etant donné que la pisciculture est rarement une activité traditionnelle où il existe une division par sexe habituelle de la main-d'oeuvre et des droits au produit de la pêche, les projets piscicoles devraient commencer par des discussions approfondies avec les participants éventuels sur les différentes manières possibles d'organiser la division par sexe de la main-d'oeuvre nécessaire pour la construction des bassins, l'alimentation des poissons et l'exécution de la pêche. Il convient de discuter également de la nature des différents droits au produit éventuel de la pêche et peut-être même de conclure un accord à ce sujet avant le démarrage du projet.

Les planificateurs (ou les administrateurs) du projet peuvent citer les exemples d'autres communautés pour soulever les questions de genre liées à la participation et au partage des avantages. Les planificateurs du projet devraient examiner d'une manière approfondie les incidences probables du projet sur la main-d'oeuvre et analyser les goulets d'étranglement possibles au niveau de la main-d'oeuvre saisonnière ou spécifique aux genres. Il y a lieu d'examiner dans le détail les questions liées au contrôle et à l'utilisation du produit de la pêche et de rechercher les points de commun accord concernant la quantité de production nécessaire à la nutrition familiale et la distribution des revenus éventuels de la transformation et/ou de la vente du poisson.

Lorsqu'il est prévu que les hommes et les femmes participent à un projet de pisciculture, il conviendra d'organiser une formation pour les deux. Il y a lieu d'encourager les services gouvernementaux de vulgarisation en pisciculture à engager des agents du sexe féminin aussi bien que masculin, peut-être en offrant à des femmes des bourses de formation spéciales.

#### **4 EVALUATION DU PROJET**

Le chargé de projet joue un rôle important dans la formation de la mission d'évaluation, dans la définition des termes de référence de ses membres et dans l'utilisation des résultats obtenus par eux pour rédiger le rapport d'évaluation.

Si un chargé de projet qui est sensibilisé aux questions de genre et qui a de l'expérience pertinente a participé à la sélection des membres de l'équipe de préparation et à la rédaction de leurs termes de référence, ainsi qu'à la conception, au besoin, des études complémentaires nécessaires pour assurer l'efficacité de la préparation, il disposera probablement de suffisamment de documentation pour s'attaquer aux questions de genre soulevées dans ces directives même avant l'achèvement des travaux de la mission d'évaluation.

Si les questions de genre et les autres thèmes importants ont été pris en considération pendant la préparation, la mission d'évaluation aura simplement à confirmer la faisabilité technique, économique, écologique et sociale du projet. Si, en revanche, la mission de préparation n'a pas tenu suffisamment compte de certaines questions de genre importantes et que toutes les données nécessaires sur le rôle des genres n'ont pas été rassemblées, il sera peut-être nécessaire d'organiser une mission de pré-évaluation afin de combler ces lacunes.

Le plus souvent, cependant, il est possible de corriger les effets d'une analyse de genre effectuée pendant la préparation qui s'est révélée insuffisante, ainsi que les défauts correspondants au niveau de la conception du projet, en assurant que certains ou l'ensemble des experts de la mission d'évaluation soient sensibilisés aux questions de genre importantes et disposent de suffisamment de temps, de formation et de ressources pour les prendre en considération en modifiant la conception de certains volets du projet pendant la mission d'évaluation elle-même. Au cas où il existe plusieurs problèmes relatifs au rôle des genres dans la conception élaborée par la mission de préparation, il est recommandé d'ajouter à la mission d'évaluation une personne spécialisée dans les questions de genre.

En préparant les termes de référence de la mission d'évaluation, le chargé de projet peut trouver utile de consulter les directives sur la phase de préparation afin d'identifier et de préciser les questions de genre que chaque membre de la mission d'évaluation devra examiner. Il peut s'avérer utile également de charger chaque membre de la mission d'analyser et de prendre en considération les questions de genre associées à la conception d'un volet de projet particulier.

Si des renseignements de référence nécessaires sur les questions de genre importantes font défaut dans la description du secteur agricole et/ou dans l'exposé sur les institutions agricoles, la zone du projet et les systèmes d'exploitation de la zone, on pourra charger divers membres de l'équipe

d'évaluation de rassembler les renseignements qui sont d'une importance particulière pour la faisabilité et la durabilité du projet, ainsi que pour son impact sur les questions de genre.

Pendant toutes les étapes de la conception et de l'évaluation du projet, l'Unité femme et développement pourra fournir un appui concernant les sources et les méthodes de rassemblement de données, la définition des questions de genre importantes qu'il y aura lieu d'examiner et les stratégies susceptibles d'améliorer la sensibilité et l'impact de la conception du projet du point de vue du rôle des genres.

Au moment de rédiger le rapport d'évaluation, il convient d'inclure dans les sections sur le contexte et la zone du projet la plupart des renseignements descriptifs sur le rôle des genres. La section sur la zone du projet devrait comprendre une description des principaux systèmes d'exploitation dans la zone du projet et préciser la division par sexe de la main-d'oeuvre et des responsabilités liées à la production des cultures vivrières et de rapport et à l'élevage, ainsi que les principales sources de revenu des hommes et des femmes.

La description de chaque volet du projet devrait examiner la participation attendue des hommes et des femmes, exposer les contraintes spécifiques susceptibles de réduire la participation des femmes et décrire les stratégies pour s'attaquer à ces contraintes pendant l'exécution du projet.

Si les questions de genre ont été convenablement incorporées dans le rapport d'évaluation et la description des volets, le paragraphe sur les femmes dans la section des justifications peut simplement résumer de quelle manière la conception du projet s'attaque aux principales questions de genre identifiées et, en particulier, de quelle manière le projet s'attaquera aux contraintes s'opposant à la participation des femmes. Si les questions de genre n'ont pas été prises en considération lors de la conception du projet, il faudrait sans doute omettre ce paragraphe vu que le chargé de projet ne risque pas d'avoir suffisamment de renseignements pour se prononcer sur l'impact probable du projet — qu'il soit positif ou négatif — sur les femmes.

## **5 SUPERVISION ET SUIVI DU PROJET**

La conception de chaque projet devrait identifier un petit nombre d'indicateurs de participation et d'impact dont les superviseurs et les directeurs du projet pourront assurer un suivi régulier.

### **5.1 Suivi de la participation par sexe**

L'un des indicateurs les plus importants de l'impact sur les questions de genre est tout simplement le nombre d'hommes et de femmes qui participent à chaque volet du projet. Le personnel du projet devrait rassembler cette information de base tous les six mois au minimum. Au moment d'établir les rapports, on peut indiquer la proportion de femmes en fonction du nombre total de participants. L'Encadré 25 présente quelques exemples d'indicateurs de participation.

### SUIVI DU PROJET: INDICATEURS DE PARTICIPATION

- La proportion de femmes qui bénéficient d'une assistance technique dans le cadre des activités de vulgarisation en fonction du nombre total de bénéficiaires.
- La proportion de femmes qui reçoivent un prêt à court ou à moyen terme en fonction du nombre total de bénéficiaires de crédits.
- La proportion de femmes qui participent à des coopératives agricoles ou à d'autres associations créées par le projet en fonction du nombre total de participants.
- La proportion de femmes qui occupent un poste au niveau de la direction d'une association ou d'une coopérative en fonction du nombre total de directeurs élus ou nommés.
- Le pourcentage des activités du projet portant sur les domaines où la responsabilité et le contrôle de la prise de décisions reviennent principalement aux femmes.
- La proportion de femmes occupant un poste de spécialiste ou de soutien au niveau du projet en fonction de l'effectif global du personnel spécialisé et de soutien.

#### ENCADRÉ 25

Les renseignements recueillis sur le nombre et le sexe des participants et des membres du personnel du projet devraient être inclus dans les rapports d'exécution et de supervision préparés pour la Banque.

#### 5.2 Suivi de l'impact du projet par sexe

Le suivi de l'impact du projet sur le rendement agricole et les revenus réels des participants est une tâche plus ambitieuse et difficile. Un tel suivi constitue néanmoins un excellent moyen de déterminer dans quelle mesure le projet arrive réellement à atteindre ses objectifs.

On peut mener chaque année des enquêtes structurées qui évaluent quelques indicateurs d'impact, choisis et définis avec soin, puis les comparer avec les indicateurs réunis dans une enquête de référence. L'idéal serait de comparer ces indicateurs avec les données rassemblées dans une série simultanée d'enquêtes annuelles sur les non participants au projet dans la zone du projet. Il conviendrait dans ce cas de choisir au hasard un échantillon de participants et de non participants pour que le sexe, l'âge et les revenus de chaque groupe de l'échantillon soient représentatifs de la population globale.

L'Encadré 26 présente quelques exemples d'indicateurs de l'impact du projet.

### **INDICATEURS DE L'IMPACT DU PROJET SUR LES HOMMES ET LES FEMMES**

- Production moyenne de cultures traditionnelles et non traditionnelles de la part des femmes et des hommes aidés par le projet.
- Revenus moyens des femmes aidées par le projet provenant de la transformation de produits agricoles.
- Revenus moyens des femmes aidées par le projet provenant de la transformation de produits animaux.
- Nombre moyen d'animaux appartenant aux femmes et aux hommes aidés par le projet.
- Changement moyen de l'emploi du temps des femmes consacré à une activité lancée par le projet (par exemple, production d'une variété hybride de maïs) dont les recettes sont contrôlées par les hommes.
- Opinion des participants concernant l'impact de divers volets du projet sur leurs revenus et bien-être personnels et sur les revenus et bien-être globaux de leur famille.

#### **ENCADRÉ 26**

Des évaluations régulières de l'opinion des participants et des non participants concernant la pertinence de certains volets du projet en relation avec leurs besoins et bien-être économiques peuvent indiquer la nécessité d'apporter des modifications aux activités du projet.

## **6 RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET ET RAPPORT DE POSTEVALUATION**

Le rapport d'achèvement du projet (RAP) devrait tenter de répartir par sexe tous les renseignements fournis sur la participation. Si la désagrégation par sexe n'a pas fait partie du système de suivi régulier du projet, il conviendra de déployer des efforts spéciaux pour assurer que les questions de genre sont comprises dans tous les exercices de rassemblement de données prévus pour la préparation du rapport d'achèvement du projet.

Le profil du sexe des participants à divers volets devrait également désagréger les données sur les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme.

Si des changements au niveau de la production et du rendement de certaines cultures sont observés, il y aura lieu d'indiquer le sexe des producteurs habituels des cultures spécifiques.

Il conviendra de mentionner les efforts spéciaux déployés pendant l'exécution du projet pour améliorer la participation des femmes et des agriculteurs relativement pauvres, ainsi que les données sur les résultats de ces efforts.

**Si la participation des femmes est minime ou inexistante à l'achèvement du projet, il conviendra de l'indiquer clairement et d'exposer les circonstances.**

**On devrait inclure dans la section du RAP sur l'impact social et environnemental une explication du succès ou de l'insuccès des efforts ayant pour objet d'incorporer les femmes et les ménages dirigés par une femme dans divers volets du projet.**

**Bon nombre des directives s'appliquant au RAP s'appliquent également au rapport de postévaluation ou à l'évaluation rétrospective du projet (ERP). L'ERP porte, cependant, sur l'extrapolation des thèmes et des résultats présentés dans le RAP en vue de contribuer à la conception de futurs projets et à la politique du Groupe de la Banque.**

**A mesure qu'augmentent progressivement la disponibilité des données désagrégées par sexe et le nombre de projets qui essaient de nouvelles méthodes destinées à améliorer le niveau et la qualité de la participation des femmes, les ERP seront de plus en plus utiles en identifiant des stratégies susceptibles d'améliorer l'applicabilité au travail et au bien-être des femmes de différents types de volet de projet.**